

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Lundi 10 Juillet 2023- Prix 20 DA <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°161 ■

ACADÉMIE MILITAIRE DE
CHERCHELL

**Tebboune
préside
la cérémonie
de sortie de
promotions**

P 16

ENTRE UNE FORTE DEMANDE ET OFFRE EN SOUFFRANCE

Le prix de l'immobilier reste haut

Les différents programmes immobiliers qui ont fait pousser des cités comme des champignons, ainsi que la libéralisation pour construire des résidences privées, n'ont pas suffi à faire baisser le prix de l'immobilier, contrairement à ce qui était attendu. Bien au contraire, des facteurs exogènes, ont encore accentué cette hausse.

P 3



COMMERCE

**Un dispositif
multisectoriel
pour booster
les exportations
hors hydrocarbures**

L'Algérie a mis en place tout un dispositif d'incitations aux exportations hors hydrocarbures, impliquant plusieurs secteurs dans le cadre de sa démarche de diversification de l'économie, en exploitant les grandes potentialités que recèlent des secteurs prometteurs notamment l'agriculture et l'industrie avec ses différentes filières.

P 4

SONATRACH -
TOTALENERGIES

**Signature de trois
importants contrats**

La coopération entre le groupe Sonatrach et TotalEnergies renforcée. Trois contrats importants ont été signés, ce dimanche à Alger, entre les deux compagnies. C'est lors d'une cérémonie, tenue au siège de la Direction Générale de SONATRACH, que les deux Pdg, Toufik HAKKAR, et Patrick POUYANNE, ont procédé à la signature de deux contrats d'hydrocarbures...

P 5

LE CNESE ORGANISE
AUJOURD'HUI UN SÉMINAIRE
À ALGER

**Les enjeux et les
opportunités de l'accord
de Zlecaf en débat**

Le Conseil national Economique, Social et Environnemental (CNESE) organise, ce lundi à Alger, un séminaire sur « les orientations stratégiques et les perspectives de mise en œuvre de l'accord de zone de libre-échange continentale africaine « Zlecaf».

P 3

Moi, c'est Géant... www.geant-dz.com | info@geant-dz.com | [geantelectronics](https://www.facebook.com/geantelectronics) أنا، صح جيون

TIMIMOUN

Plus de 650 palmiers détruits par le feu

Pas moins de 652 palmiers ont été détruits dans un incendie, qui s'est déclaré dans les palmeraies de Ksar Al-Hadj, dans la commune d'Aougrou, wilaya de Timimoun, et aucune perte humaine n'a été enregistrée, ont rapporté dimanche les services de la direction de la Protection civile. Trois camions de lutte anti-incendie, une ambulance et 10 agents de la Protection civile, appuyés par des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), ont été mobilisés pour maîtriser l'incendie, qui s'est déclaré hier dans ces palmeraies, a indiqué le chargé de la communication à la direction de la Protection civile, le lieutenant Laoubi Benamer. Les services de la commune d'Aougrou et l'Entreprise nationale de géophysique (ENAGEO) ont dépêché deux camions-citernes supplémentaires, en plus de la contribution des services de la Conservation des forêts, de la Sureté et de la Gendarmerie nationales, de nombreux citoyens sont aussi venus apporter leur aide, pour maîtriser rapidement le feu et éviter sa propagation dans les oasis avoisinantes, a fait savoir le responsable. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les causes de l'incendie

SIDI BEL ABBES, FALSIFICATION DE CERTIFICATS DE NATIONALITÉ ALGÉRIENNE POUR DES MAROCAINS

15 ans de prison pour l'accusé principal

Le Tribunal criminel d'Appel de Sidi Bel Abbes a prononcé une peine de 15 ans de prison ferme à l'encontre de l'accusé principal dans une affaire de faux et usage de faux, avec le changement des données, dans l'obtention d'un certificat de nationalité algérienne pour des marocains, a-t-on appris, hier, auprès d'une source judiciaire. La même source a souligné que «les jugements rendus, jeudi dernier, dans cette affaire prévoient la condamnation de l'accusé principal dans cette affaire à 15 ans de prison ferme et sa complice marocaine à 5 ans de prison ferme, alors que les peines prononcées contre les autres accusés sont de deux ans de prison ferme». La justice a réussi à avorter l'obtention par les accusés des documents d'identité et l'annulation des documents obtenus, notamment les certificats de nationalité algérienne, a-t-on fait savoir.

ORIENTATION UNIVERSITAIRE DES NOUVEAUX BACHELIERS

Le MESRS annonce le retour de la moyenne pondérée

Cette année, plusieurs nouveautés ont été introduites pour l'orientation des nouveaux bacheliers. D'abord, « le retour de la moyenne calculée pondérée et associée à la moyenne générale du baccalauréat », a annoncé, ce dimanche, Djamel Boukezzata, directeur des enseignements du premier et second cycles au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS). « C'est une bonne chose pour les bacheliers et leurs parents », estime le responsable.

Synthèse Slimane T.

Deuxième changement apporté cette année : l'offre de formation pour la filière pharmacie, très demandée, se voit renforcée par 5 nouveaux points de formation, 7 nouveaux points pour la formation en science vétérinaire et 40 nouveaux points de formation d'ingénieur en sciences agronomiques, dévoile encore Djamel Boukezzata, dans l'émission l'Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio Algérienne. « Aussi, les Ecoles nationales supérieures (ENS) vont élargir leur spectre de formation, en intégrant la formation de PEP en langue anglaise, ainsi que la formation de PEP en éducation physique et sportive (EPS) », détaille le responsable, avant de préciser que « d'autres nouveautés seront annoncées par le ministre de l'Enseignement supérieur qui tiendra une conférence de presse le 15 juillet 2023 ». Comme à l'accoutumée, le ministère a élaboré une circulaire d'orientation, qui définit les

principes et condition d'accès à l'enseignement supérieur. « La circulaire numéro 1 du 04 juillet 2023, relative à la préinscription et à l'orientation, a été préparée en étroite collaboration avec les chefs des établissements universitaires, via les conférences régionales, qui fixent les grands principes d'accès à l'enseignement et à la formation supérieurs et définissent les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation des titulaires du baccalauréat ou autre diplôme étranger équivalent », explique le directeur des enseignements au MESRS. À noter que, les nouveaux bacheliers peuvent prétendre à une inscription dans un parcours de formation soit en présentiel, soit à distance. De plus, conformément à la réglementation en vigueur, les bacheliers peuvent, s'ils le souhaitent, poursuivre deux parcours en parallèle, selon les disponibilités des offres de formation, les conditions d'accès et les places pédagogiques libres. Il est à rappeler que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a fixé dans la circulaire numéro 1 du 4 juillet

2023, les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation des titulaires du baccalauréat au titre de l'année universitaire 2023-2024. Signée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, et publiée sur le site web du ministère, la circulaire vise à orienter les bacheliers au titre de l'année universitaire 2023-2024, et leur permet ainsi qu'aux titulaires d'un titre étranger reconnu équivalent l'accès à l'enseignement et à la formation supérieurs. La circulaire précise que le nouveau bachelier « peut prétendre à une inscription dans un parcours de formation dispensé en présentiel ou à distance, conformément à la réglementation en vigueur ». « Le nouveau bachelier peut, s'il le souhaite, poursuivre deux parcours de formation en parallèle selon la disponibilité des offres de formation, leurs conditions d'accès et les places pédagogiques disponibles », est-il notamment mentionné dans le document.

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2022-2023

1075 mémoires de fin d'études soutenus

Un total de 1075 mémoires de fin d'études ont été soutenus et quelque 800 demandes de brevet d'invention ont été déposées durant l'année universitaire 2022-2023, a fait savoir, samedi à Alger, le président de la Commission nationale de coordination et de suivi de l'innovation et des incubateurs au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Ahmed Mir.

S'exprimant lors d'une journée d'information organisée par le comité, en partenariat avec l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA), intitulée "Les médias au service de l'écosystème entrepreneurial en Algérie", M. Mir a fait état de "1075 mémoires de fin d'études soutenus et de 800 demandes de brevet d'invention déposées au cours de l'année universitaire 2022-2023". "La stratégie du ministère de

l'Enseignement supérieur visant la promotion de l'esprit entrepreneurial en milieu universitaire a permis d'enregistrer plus de 11.000 idées innovantes au niveau des différents établissements d'enseignement supérieur, réalisables en startup ou en micro-entreprises, en sus de plusieurs brevets d'invention", a-t-il ajouté. "Ces projets bénéficieront de l'accompagnement des 54 incubateurs et 84 maisons de l'entre-

preneuriat au niveau national, afin de permettre à leurs porteurs de créer leurs entreprises", a affirmé le même responsable. De son côté, le directeur de l'ESAA, Karim Kiared, a souligné l'importance de la coopération entre les universités, les écoles supérieures et les médias afin "d'ancrer la culture de l'entrepreneuriat".

R.N.

VERSÉE DANS LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE TRAFIC DE CIGARETTES

Une bande criminelle démantelée à Bir Touta

Les services de sécurité de la wilaya d'Alger, représentés par la police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Bir Touta, ont traité dans le courant de la semaine écoulée une importante affaire de constitution d'une bande de malfaiteurs, versée dans la fraude fiscale et le trafic de cigarettes. C'est ce qu'indique ce dimanche un communiqué de la DGSN adjoint d'une vidéo montrant cette importante prise.

Cette affaire a été enclenchée à la suite d'informations faisant état d'un enrichissement rapide et suspect du propriétaire d'un bureau de tabac, sis au niveau de Bir Touta. L'enquête ouverte par la PJ a permis de déterminer l'identité du premier et principal suspect, un repris de justice âgé de 48 ans, natif de la wilaya d'Alger. Suite à la perquisition ordonnée par le procureur de la République territorialement compétent, des quantités consi-

dérables de cigarettes de différentes marques étrangères ont également été découvertes au niveau du local attenant à son commerce. La poursuite des investigations a permis l'arrestation des deux complices de ce premier suspect, âgés de 30 et 45 ans, chargés de proposer à la vente ces produits tabagiques suspects. Cette affaire criminelle de qualité s'est par ailleurs soldée par la saisie de pas moins de 800 millions de centimes, 464.57 sa-

quets de tabac à chiquer, 16.685 paquets de cigarettes de diverses marques étrangères, 2.575 paquets de papier à cigarettes, 1.484 paquets de tabac parfumé pour fumer le narguilé, ainsi qu'un véhicule utilitaire. Ces trois suspects ont été déférés devant le tribunal de Boufarik, dans la wilaya de Blida, après finalisation des procédures légales de rigueur, conclut le même communiqué.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Édité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
30, Rue Mehdi Ibn Toumert Bologhine
Ibn Ziri Alger
Siège de la rédaction
03, Rue Ali Boumendjel
Square Port Said, Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com
ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

Pour toute publicité, s'adresser à l'Agence Nationale de Communication d'Édition et de Publicité « ANEP » ALGER:
PUBLICITÉ 1, avenue Pasteur
email: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
Tél. : (021) 71.16.64 - 73.71.28
Fax : (021) 73.95.59
(021) 73.99.19

ENTRE UNE FORTE DEMANDE ET OFFRE EN SOUFFRANCE

Le prix de l'immobilier reste haut

Les différents programmes immobiliers qui ont fait pousser des cités comme des champignons, ainsi que la libéralisation pour construire des résidences privées, n'ont pas suffi à faire baisser le prix de l'immobilier, contrairement à ce qui était attendu. Bien au contraire, des facteurs exogènes, ont encore accentué cette hausse.

Par Réda Hadi

Apres une légère accalmie, les prix de l'immobilier ont repris de plus belle. Une hausse qui atteint certains quartiers plus de 30%, selon des agents immobiliers. A l'origine, après la crise sanitaire, beaucoup ont attendu la baisse des prix de l'immobilier neuf en Algérie. Mais ce ne fut pas le cas. Les prix sont restés relativement hauts. Ainsi donc, alors que tout le monde pensait à une baisse ne serait-ce que relative, à cause des nouvelles constructions, les prix ont restés stables, mais en hausse, et depuis quelques mois, ils ne cessent d'augmenter. Les agents immobiliers expliquent aussi, que cette hausse serait en partie due à la hausse des prix de construction mais pas que. Pour eux, la spéculation a joué un rôle majeur, dans le sens où des personnes ont acheté des appartements et les ont retenus sans les met-

tre en vente. Pour ces professionnels, les prix de l'immobilier sont spéculatifs, et de dire que le pouvoir d'achat des Algériens est très faible par rapport au prix de l'immobilier. Et cela selon des promoteurs, le prix de vente fait deux fois le coût de revient. Le marché de l'immobilier n'est pas homogène et il faut faire la différence entre les prix de l'immobilier dans les grandes villes et le reste des villes. Ce sont les prix du marché libre du logement promotionnel et non pas de logements réalisés par l'Etat dans le cadre de l'aide. Des experts expliquent que l'offre n'est pas aussi abondante, car le nombre de logements qui a été réalisé chaque année est en dessous de la demande. En contrepartie, il y a une demande importante alimentée par une embellie financière sur la liquidité, principalement dans le marché parallèle, qui a fait que les gens investissent leur argent dans l'immobilier. Le prix du logement n'est pas uniquement la valeur d'usage qui est l'achat pour

habiter, mais cela concerne aussi « l'achat de logement pour la location ou pour préserver les économies de l'acheteur. Depuis la pandémie, les prix de l'immobilier ont été stabilisés à cause de la situation économique et le recul de la demande de logement comparativement aux années précédentes. En revanche, la demande au logement d'aide de l'Etat, tels les logements de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) et le Logement social participatif (LSP), a augmenté. Plusieurs statistiques ont prouvé que les salaires de la majorité des Algériens ne leur permettent pas d'acheter un logement. A propos des prix du logement, le prix de cession moyen du mètre carré au niveau national durant le deuxième trimestre 2022 est estimé à 86 000 DA selon une étude réalisée par la Caisse nationale du logement (CNL). Le prix moyen national de cession, des maisons individuelles, s'élève à 21,5 millions de dinars contre 19

millions de dinars au quatrième trimestre 2020. Les prix varient entre un minimum de 4,2 millions de dinars et un maximum de 35 millions de dinars. Il faut rappeler que la capitale Alger est très chère en termes de prix de logement. Son prix de cession moyen du mètre carré durant le deuxième trimestre 2021 est estimé à 194 000 DA. Dans ce contexte, « le prix de cession moyen d'un logement collectif au niveau de la capitale se situe autour de 16,17 millions de dinars pour une surface moyenne de 84 m², alors que pour les maisons individuelles, le prix moyen de cession est estimé à 46,27 millions de dinars ». Si le logement reste aussi cher en Algérie, cela est dû principalement à la tension de l'offre et de la demande qui est déséquilibrée ; mais aussi à la masse inconsidérée d'argent liquide en circulation et au dévoiement des lois relatives à l'acquisition de logement, qui reste un autre problème à résoudre.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Mener l'Algérie vers l'émergence

Le contexte économique mondiale et l'évolution de la géopolitique « nous imposent plus que jamais à accélérer le projet de transformation économique par la mise en œuvre d'un nouveau modèle de croissance diversifié et durable », indique l'expert en économie, Abderrahmane Hadeff. Dans une contribution, l'intervenant a indiqué que ce nouveau modèle repose principalement sur le triptyque de souveraineté à savoir, la sécurité énergétique, la sécurité alimentaire et la sécurité numérique. Pour lui, « la poursuite des réformes macroéconomiques et structurelles devient un impératif stratégique pour qu'à moyen terme une refonte globale de la gouvernance publique surtout en ce qui concerne les finances et le service public ». Et aussi permettre, ajoute-t-il, à des secteurs comme l'industrie, l'agriculture et le tourisme tous soutenus par une économie de la connaissance, de se développer et prendre plus de poids dans la production de la richesse et par conséquent une meilleure participation au PIB. L'amélioration du climat des affaires doit être menée sous les principes de compétitivité, de performance et de concurrence saine, affirme-t-il. L'expert Hadeff a appelé également à « la valorisation et l'exploitation intelligente du potentiel à travers un système de gouvernance rénové et modernisé soutenus par des politiques sectorielles bien élaborées pour des objectifs bien définis permettraient inéluctablement un rééquilibrage des indicateurs macroéconomiques avec un bond significatif du TC du PIB à l'horizon 2027 ». Partiellement, il devient aussi stratégique de tirer profit et concevoir une nouvelle approche stratégique en termes de coopération et de partenariats internationaux. L'adhésion au BRICS, la mise en œuvre des dispositions de la ZLECAF et la redynamisation de l'Accord d'Association avec l'Union Européenne sont des choix de premier ordre. L'objectif 2030, dira-t-il, serait de faire accéder l'Algérie au giron des pays émergents.

AADL

Lancement de l'opération de choix des sites pour les auteurs de recours ayant versé la première tranche

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a annoncé, ce dimanche dans un communiqué, le lancement de l'opération de choix des sites pour les auteurs de recours ayant récemment versé la première tranche de leurs logements.

« L'AADL informe ses souscripteurs du

lancement de l'opération de choix des sites pour ceux d'entre eux, auteurs de recours ayant récemment versé la première tranche de leurs logements », lit-on dans le communiqué, qui précise que « l'opération reste ouverte ». L'agence a souligné que « les affectations suivront les procédures en vigueur et l'ordre chronologique ». Dans

un autre communiqué, l'AADL « porte à la connaissance des souscripteurs concernés par la distribution des clés des logements et la signature des actes notariés, qu'ils sont tenus de présenter et de joindre une copie de la carte nationale d'identité biométrique ou du passeport biométrique au dossier administratif ».

LE CNESE ORGANISE AUJOURD'HUI UN SÉMINAIRE À ALGER

Les enjeux et les opportunités de l'accord de Zlecaf en débat

L'e Conseil national Economique, Social et Environnemental (CNESE) organise, ce lundi à Alger, un séminaire sur « les orientations stratégiques et les perspectives de mise en œuvre de l'accord de zone de libre-échange continentale africaine « Zlecaf ». En effet, cette rencontre sera l'occasion de mener une réflexion approfondie sur les enjeux et les

opportunités que représente cet accord pour notre pays, indique le Cnece dans un communiqué. Ainsi, ce rendez-vous important verra la participation de tous les acteurs concernés (institutions, Patronat, organisations professionnelles, syndicats, opérateurs économiques et experts). Le Président du CNESE, Pr Sidi Mohamed Bouchnak Khellad avait déclaré que son institution

œuvre à l'accompagnement et à la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Il avait déclaré, en marge de l'assemblée générale du CNESE, que ce séminaire sera une occasion pour fixer les objectifs à atteindre par l'Algérie et l'apport qu'apportera cette adhésion à la Zlecaf. Parmi les thématiques qui seront abordées lors

de ce séminaire, ajoute le même source, figurent les règles d'origine et les concessions tarifaires, l'intégration des chaînes de valeurs régionales, le commerce des services entre pays africains, la normalisation des produits algériens et leur positionnement sur le marché africain, et les infrastructures et la logistique pour l'export.

S R.

Z R.

SÉTIF

Une récolte de 320.000 qx de céréales attendue

Une récolte de 320.000 quintaux de céréales est attendue dans la wilaya de Sétif au titre de la campagne moisson-battage en cours, apprend-on samedi du directeur local des services agricoles (DSA). Une superficie de 151.408 hectares a été consacrée à la céréaliculture durant cette saison agricole 2022-2023, a précisé Mohamed Bouleffat en marge du coup d'envoi de la campagne de moisson-battage à l'exploitation agricole collective El Kheir Mansouri, à Ain Moussa (Est de Sétif). Il s'agit de 96.866 hectares de cette surface ont été consacrés au blé dur, 13.000 hectares au blé tendre, 36.266 hectares à l'orge et 3.803 hectares à l'avoine, selon le même responsable qui a assuré que toutes les conditions ont été mises en place pour cette campagne dont la mobilisation de 18 points de collecte de céréales totalisant une capacité de 1,6 millions quintaux.

En vue de renforcer les capacités de stockage dans cette wilaya leader dans la filière de céréaliculture, un projet de réalisation d'un silo de stockage de céréales d'une capacité de 1 million quintaux a été lancé dernièrement dans la commune de Bir el Arche outre la programmation de sept centres de proximité de stockage d'une capacité cumulée de 350.000 quintaux. Le wali, Mohamed Lamine Deramchi a appelé à l'occasion à simplifier et hâter les procédures de délivrance des autorisations de fonçage de puits aux agriculteurs, soulignant que 90 autorisations de fonçage de puits ont été accordées depuis le mois d'octobre passé.

R. E.

COMMERCE

Un dispositif multisectoriel pour booster les exportations hors hydrocarbures

L'Algérie a mis en place tout un dispositif d'incitations aux exportations hors hydrocarbures, impliquant plusieurs secteurs dans le cadre de sa démarche de diversification de l'économie, en exploitant les grandes potentialités que recèlent des secteurs prometteurs notamment l'agriculture et l'industrie avec ses différentes filières.

Par R. E.

Facilitations douanières, fiscales, bancaires mais aussi dans le domaine de l'assurance-crédit à l'exportation et des aides financières: Il s'agit d'une batterie de mesures réglementaires et opérationnelles à laquelle contribuent diverses institutions destinées à accompagner les entreprises et opérateurs sur toute la chaîne du processus d'exportation. En constante amélioration et renforcement, ce dispositif bénéficie ces dernières années de la vision claire des pouvoirs publics, tracée par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, quant à l'impérieuse nécessité de se diriger vers une économie diversifiée et réellement affranchie des seules revenus des exportations des hydrocarbures. Cette démarche a, d'ores et déjà, commencé à donner ses fruits puisque les exportations non pétrolières enchainent les progressions d'année en année, passant de 1,7 milliard de dollars seulement en 2019, à près de 7 milliards de dollars en 2022, en dépit d'une conjoncture économique mondiale des plus difficiles. Parmi les mesures phares d'appui aux exportateurs figure le Fonds spécial de promotion des exportations (FSPE). Il est destiné surtout à apporter un soutien financier aux exportateurs via la prise en charge, par l'Etat, jusqu'à 50% des frais liés au transport des marchandises et des frais de participation des entreprises aux foires et salons à l'étranger, à hauteur de 50 à 100%. Ce Fonds permet aussi à l'exportateur de bénéficier d'un remboursement des coûts de prospection des marchés extérieurs, apporte une aide à l'implantation initiale d'entités commerciales sur les marchés

étrangers, à la protection à l'étranger des produits destinés à l'export, et à la promotion des produits via les divers moyens de communication.

En outre, l'exportateur bénéficie au niveau des postes frontaliers d'autres facilitations douanières dont le circuit vert, un dispositif destiné aux exportations de fruits et légumes et autres produits périssables avec dispense du contrôle immédiat pour des formalités douanières accomplies le jour même de la souscription de la déclaration, tandis que le traitement des exportations des autres produits se fait dans un délai maximum de 48h.

La direction générale des Douanes a institué également le statut de l'opérateur économique agréé (OEA) qui accorde à l'exportateur, entre autres, des facilités à accéder à des procédures douanières simplifiées comme la réduction du nombre de contrôles physiques et documentaires, le dédouanement à distance, la visite sur site, et le traitement prioritaire des marchandises en cas de contrôle.

Importantes incitations fiscales

Par ailleurs, une multitude de mesures incitatives à l'export ont été décidées dans le cadre de plusieurs lois de finances, qui prévoient des avantages et des exonérations accordées aux opérations d'exportation au titre des différents impôts et taxes. Des exonérations permanentes de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS), de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) et de l'impôt sur le revenu global (IRG) sont accordées dans ce cadre pour les opérations d'exportations de biens et de services.

Les opérations d'exportation et l'achat en franchise TVA bénéficient également d'exonération de la TVA.

Sur la sphère bancaire, les entreprises productrices de biens ou services activant dans le domaine de l'exportation, bénéficient de facilitations, soit pour une participation aux foires et expositions à l'étranger, soit pour une opération d'exportation.

Le dispositif d'appui aux exportations hors hydrocarbures comporte, par ailleurs, d'autres facilitations qui reposent essentiellement sur l'assouplissement des procédures d'exportation au niveau des ports.

C'est le cas particulièrement de la franchise de dix jours pour le paiement des frais d'entreposage et de magasinage avant embarquement des marchandises destinées à l'exportation et les dégrèvements modulés des frais de manutention.

Quant au volet lié à l'assurance-crédit à l'exportation, la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX) a été spécialement créée pour assurer les risques commerciaux encourus par les exportations algériennes hors hydrocarbures dont l'insolvabilité du client privé et la carence de paiement du client privé.

La CAGEX intervient aussi dans la couverture des risques politiques à l'image des décisions des gouvernements des pays étrangers faisant obstacle à l'exécution du contrat d'exportation par les clients, les guerres, les catastrophes naturelles et même le défaut de paiement du débiteur public.

La couverture CAGEX offre ainsi l'avantage à l'exportateur algérien d'être indemnisé à hauteur de 80 à 90% du montant de la créance, outre le fait d'être compétitif pour pénétrer des marchés à risque grâce à la garantie d'assurance, ainsi que la prise en charge et le suivi des contentieux en Algérie et à l'étranger.

PONTS COMMERCIAUX ARABO-AFRICAINS

1,5 milliard USD mobilisés pour lutter contre l'insécurité alimentaire

Le Comité exécutif du programme des ponts commerciaux arabo-africains (AATB), un programme interrégional multidonateurs, annonce le lancement d'un programme de sécurité alimentaire de 1,5 milliard USD. Ce comité vise à lutter contre l'insécurité

alimentaire dans les pays arabes et les régions africaines dans un contexte mondial de raréfaction des produits alimentaires de base notamment les céréales. Dans son communiqué, l'AATB a indiqué que ce programme de sécurité alimentaire est développé autour des quatre piliers :

commerce, investissement, assurance et infrastructure. Le cinquième élément concerne le renforcement des capacités et l'assistance technique. Selon les statistiques du Programme alimentaire mondial (PAM), l'Afrique est menacée par une « insécurité alimentaire

grave » qui ne cesse de toucher sa population au fil des années. Environ 322 millions d'Africains, soit près d'un quart de la population, souffrent de ce phénomène d'après l'institution.

R. I.

PRODUCTION ANIMALE

Plus de 5 mille quintaux de viande rouges en 2021

La production des viandes rouges réalisée en 2021 est estimée à 5 376 380 quintaux, soit une augmentation de 1,3% par rapport à l'année 2020, selon des chiffres rendu public par l'ONS.

Cette hausse est attribuée à la production de la viande ovine qui compte près de 64% de la production totale des viandes rouges, soit une croissance de l'ordre de 2,2%. Les productions des viandes caprines et équines ont aussi augmenté de 13359 quintaux et 34 quintaux respectivement. Par ailleurs, les viandes bovines et camelines ont vu leurs productions en baisse de 1,2% et 0,4% comparativement à l'an-

née écoulée.

Pour ce qui est des viandes blanches, la production a atteint 4308 462 de quintaux, contre 5 415 863 quintaux en 2020, soit une baisse de 20,4%. Ce fléchissement est dû essentiellement à la production de viande de poulet qui constitue 91% de la production des viandes blanches et qui a enregistré une régression de 19,9%. La production de viande de dinde a aussi diminué au cours de cette année de 36%.

Concernant la production de lait, l'année 2021 a réalisé un cumul de 3,29 milliards de litres dont 879 637 millions de litres collectés. Comparativement à l'exercice 2020, la production

du lait a marqué une diminution de 3%, en revanche la collecte a affiché une augmentation de 7%. S'agissant de la production d'œufs de consommation, une baisse de 1% a été enregistrée. En effet, elle passe d'une production évaluée à 6,17 milliards d'unités en 2020 pour atteindre 6,08 milliards d'unités en 2021. En matière de production du miel, l'année 2021 a réalisé un volume de l'ordre de 51 147 quintaux, contre 53 765 quintaux en 2020, soit une régression de 5%. Pour ce qui est de la production de la laine, le volume réalisé en 2021 est évalué à 377 896 quintaux, contre 378 903 quintaux en 2020, soit un recul de 0,3%.

SONATRACH - TOTALENERGIES

Signature de trois importants contrats

La coopération entre le groupe Sonatrach et TotalEnergies renforcée. Trois contrats importants ont été signés, ce dimanche à Alger, entre les deux compagnies.

Par Sirine R

C'est lors d'une cérémonie, tenue au siège de la Direction Générale de SONATRACH, que les deux Pdg, Toufik HAKKAR, et Patrick POUYANNE, ont procédé à la signature de deux contrats d'hydrocarbures, d'un contrat portant l'extension des engagements contractuels liant SONATRACH et TotalEnergies pour la vente / achat de GNL, ainsi que d'un Protocole d'accord dans le domaine de la transition énergétique et des énergies renouvelables. Selon un communiqué du groupe Sonatrach, les deux contrats d'hydrocarbures concernent les champs d'exploitation opérés en partenariat à TFT II et TFT Sud et permettront de faire bénéficier les co-contractants SONATRACH et TotalEnergies des dispositions prévues dans la nouvelle Loi 19-13 du 11 Décembre 2019. Pour rappel, le contrat TFT II prévoit des investissements de développement de l'ordre de 332 millions US\$, permettant de récupérer 43 milliards de m3 de gaz, 4,3 millions de tonnes de condensat et 5,7 millions de tonnes de GPL. Aussi, les investissements de dévelop-

pement du second contrat, TFT Sud, sont estimés à 407 millions US\$, permettant la récupération de 11,5 milliards de m3 de gaz, 1,3 millions de tonnes de condensat et 1,6 millions de tonnes de GPL. Ainsi, la production combinée des deux périmètres TFT II et TFT Sud dépassera les 100 000 Barils équivalent pétrole par jour à l'échéance 2026 contre une production actuelle d'environ 60 000 Barils équivalent pétrole par jour. Les accords signés dans le domaine du GNL concernent l'extension des engagements contractuels liant SONATRACH et TotalEnergies pour la vente / achat de GNL.

A travers ces accords, ajoute la même source, les deux parties confirment et consolident leur partenariat commercial qui leur permet de jouer un rôle capital dans l'approvisionnement en gaz du marché français et européen, en contribuant à la sécurité énergétique des consommateurs. Durant la même cérémonie, HAKKAR et POUYANNE ont procédé à la signature d'un Protocole d'accord dans le domaine de la transition énergétique et des énergies renouvelables, concrétisant la volonté des deux groupes à

étendre leur partenariat vers le domaine du développement durable et de la préservation de l'environnement, et s'inscrivant ainsi pleinement dans la politique nationale de transition énergétique.

Ce protocole d'accord ouvre «la perspective de développement de nombreux axes de coopération relatifs à la transition énergétique dont notamment : - Les énergies renouvelables, en particulier l'énergie solaire et éolienne ; - L'hydrogène bas carbone ; - La réduction et la valorisation des gaz torchés». «Les deux groupes ayant pleine conscience des enjeux environnementaux et des enjeux de diversification des sources d'énergies, confirment leur engagement à jouer un rôle majeur dans la transition vers un modèle énergétique durable et plus respectueux de l'environnement, en œuvrant au développement de nouvelles énergies, à travers le partage d'expérience dans le développement de projet, la Recherche, le Développement et l'innovation technologique», conclut la même source.

Tous ces efforts contribueront sans doute à la concrétisation de l'objectif fixé par le président de la République, à savoir porter nos exportations en gaz à

100 milliards m3. C'est un véritable défi à relever par le groupe Sonatrach qui appelé à mettre les bouchées doubles pour l'atteindre. Il est à noter que la consommation locale connaît une croissance de 8% annuellement. Donc, le renouvellement de nos réserves est une condition sine qua non pour répondre à la demande du marché local et augmenter les exportations. En 2022, la compagnie a enregistré une hausse de 2% au niveau des exportations en 2022, atteignant une valeur avoisinant les 60 milliards de dollars. La Sonatrach dispose également d'un plan d'investissement dans les énergies nouvelles et renouvelables EnR, à travers la mise en branle de deux projets pilotes dans la production et le transport de l'hydrogène vert et dans les biocarburants.

La réalisation de centrales photovoltaïques d'une capacité de 100 MW au sud du pays, est également dans le viseur de la Compagnie nationale qui envisage également d'investir dans les problématiques environnementales, à savoir la réduction du torchage du gaz, entre autres.

RAPPORT

Ces pays deviennent les principaux marchés de forage pétrolier en Afrique en 2023

Avec huit campagnes de forage en mer en cours, l'Angola et le Nigeria dominent ce marché de pétrole brut sur le continent africain, selon un rapport Offshore Rigs Tracker. Au total, 38 plateformes de forage sont opérationnelles en Afrique subsaharienne en 2023, 13 en Afrique australe et 11 en Afrique centrale.

Les activités de forage de cette année mettent en lumière la reprise des activités d'exploration au Nigeria et la prédominance de l'Angola en tant qu'acteurs clés de l'industrie pétrolière et gazière en Afrique, a rendu un rapport de Caverton Offshore Support Group.

"Le Nigeria a rattrapé l'Angola pour prendre la position de plus grand marché de forage cette année, avec un total de huit campagnes de forage confirmées en mer dans les deux pays", a indiqué le document préparé en partenariat avec Hawilti Ltd. De nouveaux contrats de forage ont été attribués sur les marchés établis et pionniers depuis janvier, confirmant que 2023 sera l'une des années les plus importantes pour l'activité de forage offshore sur le continent depuis une décennie, selon ce même rapport.

L'Afrique subsaharienne en plein essor

Cette année, 38 appareils de forage ont été contractés au large de l'Afrique subsaharienne jusqu'à présent, marquant une augmentation par rapport au rythme d'activité observé en 2022 et au début de 2023. En plus de cela, 16 plateformes ont été mobilisées en Afrique de l'Ouest, 13 pour l'Afrique australe et 11 pour l'Afrique centrale.

Les campagnes de forage en mer restent largement portées par des compagnies pétrolières internationales. Le géant français TotalEnergies, avec ses huit appareils de forage en Angola, au Nigeria et en Namibie, ainsi que l'italien Eni, sont les opérateurs les plus actifs sur le continent.

La majorité de l'activité de forage est située dans en eau profonde où ces compagnies ont la plupart de leur production et portefeuille d'exploration, précise le rapport.

Agence

R.I.

GAZ NATUREL

L'Algérie, principal fournisseur d'Espagne au 1er semestre

L'Algérie, les États-Unis et la Russie ont été, dans cet ordre, les principaux fournisseurs de gaz naturel de l'Espagne au premier semestre, selon le bulletin statistique publié par Enagás.

Plus précisément, l'Algérie a fourni 42 204 gigawatts/heure (GWh) de gaz naturel par gazoducs et 7 839 GWh de gaz naturel liquéfié (GNL), soit 24% de l'approvisionnement. Pour leur part, les États-Unis ont fourni 41 295 GWh de GNL, soit 20,2% du total, suivis de près par la Russie, avec 41 145

GWh de GNL, soit 20,1% du total. Au mois de juin, exceptionnellement jusqu'à présent cette année, la Russie, avec 7 673 GWh, a été le premier pays d'origine, avec 26,8 % du gaz naturel fourni, bien que la quantité importée ait diminué par rapport aux 8 752 GWh du même mois l'année dernière et également par rapport à mai de cette année. Il convient de noter qu'en juin, il y a eu une réduction significative des importations en provenance d'Algérie en raison de l'entretien annuel programmé des

installations. Cette maintenance a été réalisée avec succès et les débits sont entièrement rétablis, de sorte que la connexion est actuellement à un niveau d'utilisation proche de 90%. De plus, les importations en provenance des États-Unis ont diminué de 10% en raison d'une demande accrue en provenance d'Asie et de la maintenance des installations (usine d'exportation Sabine Pass LNG).

R.I.

PÉTROLE

Les prix ont augmenté de 2%

Les prix du pétrole ont augmenté de près de 2% pour atteindre un sommet en six semaines, les craintes d'une pénurie d'approvisionnement l'emportant sur les inquiétudes selon lesquelles des taux d'intérêt plus élevés ralentiraient la croissance économique et la demande de pétrole.

Les deux indices de référence se dirigent vers leur clôture la plus élevée depuis le 24 mai, en route pour enregistrer une augmentation hebdomadaire d'environ 4 % pour le brut Brent et d'environ 3 % pour le brut Nymex. L'Energy Information Administration (USA) a déclaré jeudi que les stocks américains de pétrole brut avaient enregistré une baisse plus importante que prévu, avec une baisse significative des stocks d'essence.

Cette semaine, l'Arabie saoudite a annoncé la prolongation de la réduction volontaire supplémentaire de la production de pétrole jusqu'à fin août, tandis que la Russie a annoncé son intention de réduire ses exportations de pétrole de 500 000 barils par jour en août.

"On s'attend à ce que les réductions de production de l'alliance OPEP + entraînent une pénurie sur le marché, ce qui entraînera une pénurie d'approvisionnement au second semestre 2023 et fera grimper les prix du pétrole", estiment les analystes de la société américaine Morning Star Financial. Services indiqués dans une note.

Une source gouvernementale a déclaré à Reuters que les dernières promesses de la Russie de réduire les exportations de pétrole ne s'accompagneraient pas nécessairement d'une réduction similaire de la production.

Selon CME FedWatchK, la probabilité que la banque centrale américaine augmente ses taux d'intérêt de 25 points de base lors de sa réunion des 25 et 26 juillet est actuellement d'environ 95 %, contre 92 % peu avant la publication des données sur l'emploi.

Des coûts d'emprunt plus élevés ralentiraient la croissance économique et réduiraient la demande de pétrole.

AÏN TEMOUCHENT

Plus de 440 opérations de développement inscrites cette année

La wilaya d'Aïn Temouchent a inscrit cette année 447 opérations de développement nouvelles, a indiqué mardi le wali M'hamed Moumen.

Lors des travaux de la session ordinaire de l'APW, le Chef de l'exécutif a signalé qu'au titre du programme d'appui du développement économique et social des collectivités locales (ex programme communal de développement), la wilaya a bénéficié, cette année, d'une enveloppe de 2,40 milliards DA pour la réalisation de 318 opérations de développement. Un montant de 1,5 milliard DA a été réservé pour la réalisation de 123 nouvelles opérations de développement inscrites pour l'exercice en cours, dans le cadre du Fonds de garantie et de solidarité des Collectivités locales. Ces projets revêtent une grande importance pour l'amélioration du cadre de vie des populations, notamment en ce qui concerne les opérations de raccordement aux réseaux d'assainissement, d'eau potable, le renforcement des opérations de raccordement à l'électricité et au gaz des centres ruraux éloignés, ainsi que l'aménagement urbain, la réalisation de structures de services et de sports de proximité.

BECHAR

Lancement des travaux de réalisation d'un centre de silo pour le stockage des céréales

Le coup d'envoi des travaux de réalisation d'un silo pour le stockage des céréales, d'une capacité de stockage d'un (1) million de qx a été donné mercredi par le wali de Bechar, Mohamed Saïd Benkamou, au niveau de la zone industrielle de Toumiat, et ce dans le cadre des festivités célébrant le 61^e anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse.

Ce silo qui comprend aussi trois hangars annexes, à savoir celui de la zone industrielle de Toumiat (40 km au nord de Bechar), de la route menant vers la localité de Lahmar (Nord de la commune de Bechar) et de la commune frontalière de Béni-Ounif (110 km au nord de Bechar), avec une capacité de stockage de 50.000 quintaux chacun, a nécessité une enveloppe financière de plus d'un (1) milliard de DA pour sa réalisation et son équipement, sur des surfaces respectivement de 5, 5 et 4,25 hectares, ont indiqué des responsables du secteur agricole.

Cet important projet qui s'inscrit dans le cadre de la sécurité alimentaire et de l'augmentation des capacités nationales de stockage des céréales préconisées par l'État, sera conforté par la réalisation d'un centre régional de transport ferroviaire dans la région de Toumiat et ce au titre des efforts de renforcement des transports ferroviaires des céréales dans le sud-ouest du pays, a déclaré le wali de Bechar lors de la pose de la première pierre de ce projet.

AÏN DEFLA

Lancement d'une plateforme de suivi de la distribution du lait subventionné

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, a présidé, samedi à Aïn Defla, le lancement de la plateforme numérique dédiée au suivi "quotidien" et "en temps réel" de la distribution du lait subventionné à travers toutes les unités de vente au détail.

Le ministre a suivi un exposé détaillé au niveau de la laiterie Arib, concernant la plateforme numérique placée sous la supervision du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, et dédiée au suivi de la distribution du lait subventionné en ce qui concerne l'approvisionnement des laiteries publiques et privées en matières premières par le biais de l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL). S'exprimant au terme de cet exposé, M. Henni a souligné que cette plateforme est "un véritable support à la prise de décision en temps opportun", affirmant que cette réalisation "permettra de suivre le quota mensuel des producteurs de lait, la quantité quotidienne produite de lait par unité de production, le quota quotidien de lait subventionné pour chaque distributeur, ainsi que le quota quotidien de lait pasteurisé et subventionné en sachets pour chaque détaillant". La numérisation est à même de faciliter la collecte "en temps réel" des informations sur le réseau de distribution et permettra aux services concernés d'intervenir si nécessaire pour opérer des modifications", a-t-il expliqué.



Et de rappeler que la numérisation de la filière lait passait par trois étapes. La première, précise M. Henni, consiste en la numérisation de l'approvisionnement en matière première de 118 laiteries publiques et privées conventionnées avec l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL), en collaboration avec les ministères de l'Intérieur et du Commerce.

La deuxième étape concerne la numérisation du réseau de distribution par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations en collaboration avec les ministères de l'Agriculture et de l'Intérieur, a-t-il poursuivi.

Quant à la troisième étape, M. Henni a fait état d'une opération pilote pour la numérisation en

temps réel, par les distributeurs et commerçant de vente en détail, des chargements quotidiens.

L'opération sera généralisée au niveau national le dernier trimestre de l'année en cours, et ce après l'approbation des services de régulation et de contrôle relevant du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, a fait savoir M. Henni.

ECOLE NATIONALE POLYTECHNIQUE MALEK-BENNABI DE CONSTANTINE

Deux nouvelles spécialités dès la prochaine rentrée

Deux nouvelles spécialités seront ouvertes, dès la prochaine année universitaire (2023-2024), à l'École nationale polytechnique Malek-Bennabi de Constantine (ENPC), a affirmé samedi le directeur de l'école, Djamel Hamana.

Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie de clôture de l'année universitaire 2022-2023, M. Hamana a indiqué qu'il s'agit des spécialités « Photovoltaïque et énergie solaire » au Département génie des matériaux, et « Génie pharmaceutique » au Département génie des procédés. Ces deux nouveaux axes de formation, qui porteront à huit (8) le nombre de spécialités dispensées à l'ENPC, s'ajouteront aux branches existantes, à savoir l'électrotechnique, mécanisme du génie des

procédés, construction et fabrication mécanique, énergétique et matériaux avancés. Aussitôt achevé l'aménagement du pôle technologique de l'école, qui comprend quatre laboratoires de recherche liés au Génie Mécanique, au Génie des Matériaux, au Génie des Procédés et à l'Electronique, Electrotechnique et Automatique (E.E.A), 540 travaux ont été réalisés et 2.360 échantillons ont été analysés au profit des professeurs de divers centres universitaires et institutions universitaires nationales, selon M. Hamana. Selon le même intervenant, 19 startups et 20 micro-entreprises ont été concrétisées sur 51 idées de projets innovants déposées à l'école, en plus du dépôt de 4 brevets. À la prochaine rentrée universitaire, l'ENPC continuera de

recevoir des projets innovants et de mettre en place les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par l'école, notamment la fabrication de prototypes par des startups. Il convient de noter que la cérémonie de clôture de l'année universitaire 2022-2023 à l'École nationale polytechnique de Constantine a été marquée par la sortie de la 7^{ème} promotion d'ingénieurs.

Une promotion baptisée du nom du regretté Pr. Boualem Saïdani, ancien directeur général des enseignements et de la formation supérieure au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) et ancien recteur de l'université de Béjaïa, décédé le 12 mars dernier des suites d'une longue maladie.

CONSTANTINE

Plus de 380 ruches distribuées aux apiculteurs victimes d'incendies

Au total, 383 ruches pleines viennent d'être distribuées au profit d'apiculteurs de la wilaya de Constantine, victimes des incendies lors de la saison agricole 2021-2022, a-t-on appris samedi auprès de la Direction des services agricoles (DSA).

Pas moins de 197 ruches parmi ce nombre global affecté au bénéfice de 15 apiculteurs, la semaine dernière, ont été attribuées dans les zones rurales et forestières d'El Hedadj, de Biyar et d'El Maida, dans la commune d'Ibn Badis, 155 pour les apiculteurs des mechtas de Bousefsif et d'Arima dans la commune

de Zighoud Youcef, en plus de 15 autres pour ceux de la zone de Kifen Leghbar sur les hauteurs de Djebel Ouahch (Constantine), a détaillé à l'APS le directeur du secteur par intérim, Brahim Letrache. L'opération d'indemnisation d'un coût global de plus de 8,8 millions DA, s'inscrit dans le cadre du programme portant réactivation de l'activité agricole suite aux dégâts occasionnés par les feux de forêts, l'année dernière, initié par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, a affirmé le même responsable. Pour rappel, le processus d'indemnisa-

tion des apiculteurs victimes des incendies de l'année dernière, qui se fait habituellement au printemps, a été effectué fin juin 2023 pour des raisons techniques liées au respect du cycle biologique de reproduction des abeilles. L'opération de distribution de ces ruches pleines, a encore indiqué M. Letrache, vise également à aider et à encourager la filière apicole, tout en contribuant à la promotion du secteur de l'agriculture qui dispose actuellement de 39.259 ruches pleines à l'échelle local

INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES

En Afrique, un business dynamique en devenir ?

Du cinéma à la musique en passant notamment par le multimédia ou les jeux vidéo, les Industries culturelles et créatives (ICC) font récemment l'objet d'un certain focus en Afrique en raison de leur potentiel pour l'économie, clairement démontré en Europe ou ailleurs. Face à un dynamisme naissant porté les jeunes talents, investissements privés et création de synergies africaines face aux géants mondiaux s'avèrent être des impératifs, aux yeux des acteurs de ces secteurs...

« **L'** Afrique comprend certaines des économies les plus dynamiques au monde. Et l'Afrique a plus - beaucoup plus - à offrir. [...] Le moment est venu de [...] reconnaître l'émergence des industries créatives et culturelles africaines sur la scène mondiale ». Ce sont les mots du Secrétaire général des Nations Unies Antonio Guterres, lors de la rencontre inaugurale de l'Initiative mondiale des entreprises africaines en septembre dernier à New York. Une sortie intervenant dans un contexte d'éveil des consciences quant au potentiel des industries culturelles et créatives (ICC) pour le développement économique du continent, notamment après la série de restitution d'objets d'arts africains aux pays d'origine dont le Bénin, des opérations considérées par certains experts comme « l'un des grands enjeux du 21^e siècle entre l'Europe et l'Afrique ».

« Le continent doit prendre sa place dans ce marché »

Jusqu'en 2015, la part de l'Afrique était estimée à environ 1% des 1,1 trillion de dollars du marché mondial des ICC. Mais à date, plusieurs organisations évaluent entre 3% à 5% le poids du continent dans ce marché. Et ce, parce que ces activités - relevant bien souvent de l'informel sur le continent - n'ont pas souvent été correctement promues pour ce qu'elles représentent économiquement. « Il est temps que l'Afrique prenne toute sa place dans ce marché », aime dire Jean-Pierre Elong-Mbassi, secrétaire général de Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU Afrique), qui s'est fait récemment chantre du développement économique et social par la culture et l'économie créative.

En Europe, les ICC plus performantes que les Telcos, le High Tech ou l'automobile

Les ICC sont en effet identifiées comme étant parmi les industries à la croissance la plus rapide au monde, laquelle serait de l'ordre de 7% par an. Ailleurs dans le monde, les économies tirent parti de cette dynamique depuis longtemps. Aux Etats-Unis, les ICC pèsent plus de 1 000 milliards de dollars en 2021, selon le gouvernement, tandis qu'en Chine, les chiffres de la profession évoquent une croissance annuelle de l'ordre de 14% depuis le début des années 2000.

Au sein de l'Union européenne (UE), les ICC ont affiché 643 milliards d'euros de revenus en 2019, soit 4,4% du PIB. Cette « contribution économique [est] supérieure à celle des télécommunications, de la haute technologie, de l'industrie pharmaceutique ou de l'industrie automobile », analyse Marc Lhermitte, associé chez Ernst & Young, au sujet d'un pan de l'économie qui emploie plus de 7,6 millions de personnes.

Comment le talent des jeunes peut servir l'économie

Si globalement, le continent africain ne pèse encore qu'un poids plume dans le business

créatif mondial, certains pays se démarquent. Outre l'Afrique du Sud qui s'érige en référence historique, à l'Ouest du continent, le Nigeria rayonne désormais à l'international avec son industrie cinématographique baptisée « Nollywood » ou son industrie musicale. L'Egypte a également su établir une économie autour de ses séries télévisées et films arabophones qui rencontrent le succès en Afrique du Nord et au Moyen Orient. Le Maroc, quant à lui, tire parti de son attractivité pour les tournages de films internationaux.

Pour rappel, les ICC englobent dix secteurs : l'architecture, les livres, la presse, l'audiovisuel, la radio, la publicité, les jeux vidéo, la musique, les arts du spectacle et les arts visuels (arts plastiques, photographie, cinéma, arts vidéo, arts numériques, arts décoratifs). Si le réveil africain s'opère peu à peu dans tous les secteurs, celui des arts visuels, le cinéma en particulier, affiche une ferme volonté d'émergence portée par les jeunes. Ils étaient plus de 800 -issus de 48 pays du continent- à candidater pour les différents prix du Mobile Film festival Africa dont la deuxième édition s'est tenue le 8 juin à Rabat, dans le cadre du programme Rabat - Capitale africaine de la culture. Principe : un film d'une minute, tourné à partir d'un smartphone. Une cinquantaine de jeunes a été primée pour des sujets variés, en lien avec les réalités africaines. « C'est bouleversant qu'en une minute, le talent d'un réalisateur ou d'une réalisatrice soit si évident, non seulement techniquement, mais aussi scénaristiquement et artistiquement parlant. Ce talent mérite d'être valorisé », confie Gad ElMaleh humoriste, acteur, réalisateur et chanteur marocain et président du Jury du Mobile Film Festival Africa. Il a notamment insisté sur la nécessité de mobiliser l'investissement afin de faire rayonner ces jeunes talents.

« Où sont nos hommes d'affaires ? »

Pour la réalisatrice Françoise Ellong-Gomez, la valeur ajoutée économique des ICC devrait davantage parler non seulement aux Etats afin d'élaborer des stratégies gagnantes, mais aux investisseurs privés pour le développement d'un business dont le dynamisme serait porté par les jeunes créatifs africains. « Quand on regarde les économies des pays où les industries culturelles et créatives se développent, on voit très bien la différence avec le reste du continent. On voit bien que les Nigériens se font beaucoup d'argent dans le cinéma, par exemple. Mais ailleurs sur le continent, où sont nos hommes d'affaires ? Il faut qu'ils investissent en masse dans ces secteurs », interpelle la réalisatrice bénino-camerounaise qui revendique l'impact économique des tournages et événements culturels et créatifs, en termes de création d'emplois et d'activités connexes..

Le coup de pouce du digital

Ce dynamisme naissant des ICC est aussi porté par la technologie : usage des drones, des technologies avancées... Une tendance renforcée suite à la crise Covid qui a favo-

risé la dématérialisation des industries de manière générale. Outre le cinéma, les jeux ont le vent en poupe. En effet, cette industrie devrait croître de 12 % entre 2020 et 2025, tirée par l'innovation technologique, avec 186 millions d'amateurs en 2021 contre 77 millions en 2015, selon le dernier rapport de la CNUCED sur l'économie créative mondiale. La musique n'est pas en reste, car établi à 100 millions de dollars en 2017, une étude de la Banque mondiale estime le marché africain du streaming de musique numérique à 500 millions de dollars d'ici 2025. Même si le nombre d'Africains collectionneurs d'art augmente relativement lentement, l'e-commerce des œuvres d'art et des biens créatifs en général prend peu à peu son envol dans une Afrique qui a gagné le pari de son leapfrogging technologique, où il est de plus en plus question d'industries créatives numériques.

Les nécessaires « synergies » face aux mastodontes du marché mondial

Placé au cœur de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, les ICC y font l'objet d'un plan d'action visant à lever les « obstacles [qui] demeurent au niveau de la fabrication, la production des biens et produits culturels africains » et leur commercialisation sur les marchés internationaux. L'institution panafricaine a, par la suite, consacré son année 2021 à la promotion des ICC. En 2022, c'était au tour de la Banque africaine d'Import-Export (Afreximbank) de rassembler l'écosystème business autour des questions liées au développement des ICC, avec des initiatives comme le Creative Africa Nexus (CANEX) où les transactions, lors de l'édition 2021, se sont chiffrées à plus de 36 millions de dollars. A ce stade, certains pays tentent de saisir l'opportunité, en mettant en place des stratégies nationales qui incluent l'amélioration de l'environnement des affaires pour les entrepreneurs culturels et créatifs et les investisseurs qui s'intéressent à ces secteurs. C'est le cas notamment de l'Angola tout récemment. Mais au-delà des stratégies nationales, Eros Sana du CGLU Afrique, estime qu'il faudra créer un écosystème régional pour faire peser la culture et la créativité du continent dans le monde : « Il faut véritablement constituer des synergies qui permettront aux Africains de négocier sur le grand marché mondial des ICC face aux mastodontes que sont par exemple Netflix, Apple et autres ».

SOURCE : La Tribune.fr

LIBAN

Une crise socio-économique engendrée par la "désintégration" de l'État

Des partisans de l'ancien Premier ministre désigné, Saad Hariri, face à des soldats libanais à Beyrouth le 15 juillet 2021. M. Hariri avait annoncé sa démission le même jour, neuf mois après avoir été nommé pour former un nouveau gouvernement. Hussein Malla (AP)

Le 4 août 2020, une déflagration dans le port de Beyrouth faisait 214 morts et plus de 6 500 blessés, dévastant des quartiers entiers de la capitale libanaise. L'enquête piétine toujours. Aux séquelles de ce drame, s'est ajoutée la pire crise économique de l'histoire du pays. Aucune réponse de la part du gouvernement ne voit le jour. Le pays reste enclavé dans un système politique confessionnel "dépassé" selon Alex Issa, docteur associé au Centre de recherches internationales (CERI) de Science Po et spécialiste du Liban. Entretien.

Un PIB et une monnaie qui dévissent, la moitié de la population vivant sous le seuil de pauvreté, les prix des denrées qui explosent, des pénuries de courant, d'électricité, de médicaments... Sans gouvernement depuis près d'un an, le Liban est engagé sur une pente infernale. La crise qu'il traverse « pourrait être classée parmi les dix, voire les trois crises mondiales les plus sévères depuis le milieu du XIX^e siècle », selon un rapport de la Banque mondiale daté de juin dernier.

Il y a plusieurs catégories de population. La classe « moyenne » qui a perdu beaucoup de pouvoir d'achat, qui est en train de s'appauvrir et qui a dû, en quelque sorte, s'adapter à la nouvelle réalité. Tout ce qui était basique comme le riz et les pâtes est devenu cher. Les gens essayent de faire avec.

Le Liban n'importe presque plus. Beaucoup de produits ont disparu des rayons. Qu'ils s'agissent de produits de première nécessité comme les médicaments ou le lait pour les enfants, ou d'accessoires de luxe.

La classe moyenne inférieure a réduit sa consommation de viande. Elle s'est tournée vers les légumes, dont les prix ont aussi considérablement augmenté, mais qui restent le plus abordable pour eux pour l'instant. Quant aux pauvres qui se trouvaient déjà dans des situations critiques, ils le sont encore davantage. Enfin, il y a une partie de la population qui vit dans son monde. La classe politique bien sûr mais aussi des gens qui sont issus de classes aisées et qui ont les moyens avec parfois des salaires payés en dollars. C'est le cas de la majorité des personnes qui travaillent dans des organisations non gouvernementales (ONG) ou des organisations internationales et qui perçoivent leurs salaires en espèces. Ceux-là sont moins affectés que les autres.

Le Liban n'importe presque plus. Beaucoup de produits ont disparu des rayons. Qu'ils s'agissent de produits de première nécessité comme les médicaments ou le lait pour les enfants, ou d'accessoires de luxe. Dans les grands magasins, l'équivalent des Galeries Lafayette au Liban, les stands de parfum comme Dior sont vides. Par ailleurs, l'envoi d'argent de la diaspora ne sert pas à grand-chose dans la mesure où actuellement, les retraits bancaires sont très limités. D'autant plus que les banques font partie de « l'équipe mafieuse » avec les bureaux de change et la classe politique. Il y a de nombreux soupçons sur le fait que l'argent placé en banque a disparu, utilisé par les politiciens.

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

L'étau se resserre sur la Tunisie

La progression inquiétante de l'inflation à deux chiffres des denrées alimentaires constitue une menace pour la sécurité alimentaire. La forte dépendance aux importations alimentaires et la volatilité des cours mondiaux de ces produits constituent une autre source de vulnérabilité de la Tunisie et de sa souveraineté alimentaire et pèsent de tout leur poids sur le budget de la Caisse de compensation et l'équilibre déjà fortement fragilisé des finances publiques.

Décidément, la crise qui frappe le pain se poursuit et vient s'ajouter aux pénuries répétitives des denrées alimentaires (farine, semoule, sucre, café...) de base accentuant ainsi la paupérisation de plus en plus évidente des citoyens, aux flambées des prix qui envahissent les marchés... Avec tous ces manquements conjugués à la crise économique qui sévit en Tunisie et qui ont marqué la vie publique, nous sommes au bord d'une crise qui risque, si elle persiste, de mettre en ébullition la société tunisienne.

L'image des files d'attente devant les boulangeries est devenue un spectacle quotidien. Cette situation dure depuis des mois et les pouvoirs publics ne font rien pour dissiper les craintes de la pénurie qui s'éternise ou pour intervenir au moment où la tension sur la farine et la semoule bat son plein. La rareté du blé a provoqué une forte inflation et a détérioré le climat social. Les populations sont partagées entre résilience, accablement et colère. Le panier de la ménagère devenant inaccessible même aux classes moyennes, le pain retrouve son statut d'aliment vital pour les indigents.

Les pénuries existent, c'est incontestable, mais elles ne sont plus ponctuelles. A l'évidence, pareils

manquements sont accueillis avec moins de résilience. Le pays maintient tant bien que mal son approvisionnement par la diversification de ses sources. Le mécontentement devient alors perceptible, plus débridé. Les citoyens parlent, protestent, avec un sentiment d'impuissance face à des hausses tarifaires que plus personne n'explique.

Le président de la Chambre nationale des boulangers, relevant de l'Utica, Mohamed Bouanane, précise que les augmentations des prix du pain sont appliquées par certaines boulangeries non classées. « Nous n'avons aucun moyen de contrôle à ce niveau. Toutefois, nous avons appris que l'Etat procède au contrôle et que les contrevenants sont privés de la farine subventionnée ».

Malgré l'importance des surfaces emblavées qui faisaient de la Tunisie « le grenier de Rome », le pays n'est plus en mesure, depuis des décennies, d'atteindre l'autosuffisance en céréales, qui constituent la source principale des apports énergétiques alimentaires de la population tunisienne. En effet, l'apport énergétique en céréales par personne en Tunisie est plus élevé que la moyenne mondiale et de la moyenne africaine avec 1.676 kcal par jour et par habitant, contre 1.307 kcal pour la moyenne mondiale et 1.298

kcal pour la moyenne africaine. On assiste, dès lors, à une dépendance du pays de l'importation des céréales qui grève les finances publiques et met en péril sa souveraineté alimentaire, notamment en cas de crises économiques, climatiques ou sécuritaires. Le taux de dépendance de l'importation des céréales évolue au gré des récoltes annuelles qui, elles, dépendent pour une large part des conditions climatiques. Entre 2000 et 2020, il a varié dans un intervalle allant de 55,8% durant la période 2004-2006 à 71,5% au cours de la période 2017-2019.

De même, les prix à l'importation des céréales jusqu'au mois de mai 2023 ont connu une baisse de -20,7% pour le blé dur, de -15,1% pour le blé tendre, de -11,0% pour le maïs.

Cette dépendance des importations n'a pas manqué d'affecter la balance alimentaire qui enregistre un déficit devenu chronique et qui grève les finances publiques et alourdit à son tour les déficits de la balance commerciale et la balance des paiements. Dans un rapport publié par la FAO sur les répercussions de la guerre en Ukraine sur la production agricole et la sécurité alimentaire dans les pays du sud de la Méditerranée (Liban, Jordanie, Egypte, Tunisie et Maroc), il est indiqué que suite au déclenchement de la guerre en Ukraine, les

prix mondiaux des denrées alimentaires ont encore augmenté par rapport aux niveaux déjà élevés de 2021, atteignant des sommets records en mars 2022.

L'indice FAO des prix des denrées alimentaires s'établissait en moyenne à 159,3 points en mars 2022, bondissant de 17,9 points (12,6%) par rapport à février 2022 et atteignant sa valeur la plus élevée depuis la création de l'indice en 1990. Or, les importations des produits céréaliers constituent, en Tunisie, la part prépondérante des importations alimentaires. Cela comporte des risques énormes sur la sécurité et la souveraineté alimentaires du pays, notamment au vu des difficultés financières que vit le pays depuis quelques années. En effet, les données de l'Office du commerce tunisien indiquent que les importations des céréales ont atteint 1.941 MD en 2020, soit 40% des importations alimentaires telles qu'estimées par la BCT et 3,8% de l'ensemble des importations (estimées à 51.463,7 MD par INS). Pour les 7 premiers mois de 2022, les importations de blé et d'orge ont coûté 2.308,2 millions de dinars contre 1.452,1 millions de dinars au cours de la même période 2012, soit une augmentation de 58,9%.

ÉGYPTE

Les travaux de construction du premier port de pêche intégré ont démarré à Rosette

LÉgypte est le premier fournisseur de poisson en Afrique. Alors que plus de 80% de la production provient de l'aquaculture, les autorités investissent dans la construction de nouvelles infrastructures pour accroître la contribution de la pêche dans l'offre locale de poissons. En Égypte, les travaux de construction du port de pêche de Rosette basé dans le gouvernorat de Beheira ont débuté. Selon les informations relayées par le quotidien local Egypt today, il s'agit du premier port de pêche intégré du pays. Ce projet annoncé par le gouverneur Hesham Amna en décembre 2021 mobilise un investisse-

ment total de 600 millions de livres (19,4 millions \$).

Occupant une superficie de 4,8 hectares, le nouveau port abritera un quai d'une capacité de 60 bateaux par heure pour le chargement et le déchargement des cargaisons, et un autre dédié à la maintenance. Ce dernier sera équipé d'un remorqueur d'une capacité de plus de 2 000 tonnes.

Le projet intègre en outre la construction de 3 usines. La première sera dédiée à la fabrication de glaçons, la seconde à la production de filets de pêche tandis que la troisième sera consacrée à la transforma-

tion et au refroidissement des poissons.

À cela devrait s'ajouter entre autres installations un département d'ingénierie, un bureau de douane, des marchés de gros et de détail, des entrepôts et des ateliers pour l'entretien des bateaux de pêche. En ce qui concerne les retombées socio-économiques, le port une fois opérationnel devrait permettre selon les autorités la création de 5 000 emplois.

En Égypte la pêche ne fournit que 20% de la production de poisson estimée à plus de 1,7 million \$ de tonnes par an selon les données de l'Usda.

MWANI QATAR

Hausse de 32 % du nombre de conteneurs de transbordement au premier semestre de 2023

Les statistiques de Mwani Qatar ont montré une augmentation de 32% dans le nombre de conteneurs de transbordement au cours du premier semestre de l'année 2023, par rapport à la même période de l'année dernière. Les données, publiées aujourd'hui par Mwani Qatar, sur la performance des ports au cours du premier semestre (janvier-juin) de l'année 2023, ont révélé une hausse des expéditions de bétail de 196%, pour atteindre 294031 têtes de bétail, alors que les expéditions de matériaux de bâtiment et de construction ont augmenté de 5,3% pour atteindre

274694 tonnes. Les expéditions de véhicules et d'équipements, quant à eux, ont augmenté de 5,5% pour atteindre 40162 unités.

Les statistiques de Mwani, pour le premier semestre de l'année 2023, ont également révélé la réception de 771883 tonnes de cargaisons générales et en vrac et un total de 1316 navires, alors que le nombre de conteneurs d'expédition a atteint les 633029 conteneurs standard.

KENYA

Le gouvernement veut réduire les dépenses en publicités dans les médias privés

Le gouvernement kenyan a annoncé son intention de réduire ses dépenses publicitaires dans les médias privés locaux. Pour ces derniers, avec qui les relations ne sont pas toujours au beau fixe, cela constitue un moyen de les priver de précieux revenus.

Au Kenya, les autorités veulent réduire les dépenses publicitaires dans la presse privée. L'information a été communiquée le 5 juillet par Eliud Owalo, le ministre des TIC et de l'Economie numérique. « Nous sommes à l'ère du numérique et nous ne pouvons pas continuer à considérer le gouvernement comme la seule source de revenus pour les médias. Vous ne pouvez pas continuer à faire votre métier comme vous le faisiez auparavant », a-t-il déclaré. Selon lui, l'Etat ne peut plus se permettre de dépenser des millions de shillings pour des publicités alors que le service public peut lui offrir l'exposition recherchée. « Je ne vois pas pourquoi le gouvernement devrait continuer à dépenser les sommes qu'il consacre aux recettes publicitaires. Mais nous ne sommes pas contre les médias » a-t-il précisé.

Une déclaration qui a suscité une vive désapprobation chez les médias privés locaux, anticipent les problèmes financiers que pourrait créer la perte de recettes publicitaires provenant des institutions publiques. Pour certains de leurs représentants, cette mesure serait plutôt une punition, dans un contexte de relations tendues avec les autorités locales ces dernières semaines. Pour exemple, Moses Kuria, le ministre kenyan du Commerce, accusait le 19 juin 2023 le groupe de presse Nation Media d'être « un parti d'opposition ». Nation Media Group a récemment évoqué un potentiel scandale impliquant le ministère du commerce qui aurait permis à des entreprises privées d'importer de l'huile de cuisson sans payer de taxes, faisant perdre des revenus au Kenya. Plusieurs corporations de journalistes et associations de la presse ont protesté contre les déclarations de Moses Kuria. Plusieurs

médias ont rappelé que le ministre du commerce n'était pas la première personnalité politique à les critiquer. Le président William Ruto est également mis en cause. En réponse aux appels lancés par les médias après les attaques de Moses Kuria, il a déclaré vouloir protéger la presse mais aussi défendre la liberté d'expression des personnes comme le ministre du commerce. Mais jeter la pierre aux politiques proches du pouvoir uniquement serait biaisé. En mars, c'est le quotidien The Star qui subissait un appel au boycott, accusé par une autre figure politique d'opposition cette fois-ci, de publier des informations biaisées. Un sondage dans le Digital News Report de Reuters publié en juin révélait que pour plus de la moitié des Kenyans sondés (60%), la presse locale est très fortement critiquée par les acteurs politiques.

TOGO

Comment l'inflation a baissé au premier trimestre 2023

Au Togo, le taux d'inflation s'est établi à 5,8% à fin mai 2023, contre 8% un an plus tôt, selon le Conseil national du Crédit (CNC). Cette baisse est portée essentiellement par deux facteurs. Il s'agit « des bons résultats de la campagne agricole précédente (2022, ndlr) », soutient le CNC qui indique que la production agricole, une fois encore en hausse, « a permis un approvisionnement favorable des marchés ».

En effet, la production vivrière a connu une légère hausse en 2022, par rapport à l'année précédente, selon un rapport de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). La production de maïs a atteint 977,3 mille tonnes en 2022, en augmentation de 5% par rapport aux 929,0 mille tonnes une année plus tôt. Le mil et le sorgho ont enregistré une progression de 304,6 mille tonnes en 2021 à 317,9 mille tonnes en 2022.

La production rizicole a également connu une évolution positive de 3,8%. Plus spécifiquement, celle du riz paddy a atteint 171,8 mille tonnes en 2022, comparée à 165,5 mille tonnes en 2021. Le second facteur explicatif de la baisse de l'inflation, est tiré des impacts des diverses initiatives du gouvernement visant à lutter contre la cherté de la vie. On note notamment l'élargissement de l'application de l'exonération des cantines

scolaires de la TVA aux cantines universitaires et à celles des entreprises, la revue à la baisse du taux de la patente ainsi que les mesures sociales déjà prises en 2022 par le gouvernement pour améliorer les conditions des populations face à la cherté de la vie. Avec cette baisse d'inflation, le pays a bouclé le premier trimestre avec une évolution favorable de la conjoncture économique.

MINERAIS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Des entreprises chinoises impliquées dans 24 cas présumés d'abus en Afrique

Le rapport révèle que des violations présumées des droits humains et de l'environnement par des compagnies chinoises actives dans l'exploitation des minerais de la transition énergétique ont été recensées dans six pays africains. La RD Congo tient cependant le haut du pavé. Des entreprises chinoises opérant dans l'exploitation de minerais nécessaires à la transition énergétique sont impliquées dans 24 cas présumés de violations des droits humains et de l'environnement entre janvier 2021 et décembre 2022, selon un rapport publié le 6 juillet par l'ONG Business & Human Rights Resource Centre. Intitulé « Unpacking clean energy : Human rights impacts of chinese overseas investment transition minerals », le rapport se base essentiellement sur des faits signalés par des ONG locales et des reportages médiatiques documentés qui ont fait état de préoccupations soulevées par des travailleurs, des syndicats ou des communautés, pour identifier des abus commis en dehors de la Chine par des sociétés chinoises actives dans l'exploration, l'exploitation ou le traitement (fusion et raffinage) de neuf minerais cruciaux pour la transition vers l'énergie verte comme le cobalt, le lithium, le nickel et le cuivre. Au total, 39 compagnies minières chinoises sont impliquées dans 102 cas présumés de violations des droits humains et de l'environnement entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2022. Sur l'ensemble des cas d'abus présumés, commis dans 18 pays selon l'ONG, 43 ont été recensés en Asie, 28 en Amérique latine, 24 en Afrique et 7 en Europe. En Afrique, des cas de violations des droits humains et de l'environnement ont été répertoriés en République démocratique du Congo (12 cas), au Zimbabwe (7), en Afrique du Sud (2), au Ghana (1), en Guinée (1) et en Namibie (1). A l'échelle mondiale, l'Indonésie compte le plus grand nombre d'allégations d'abus enregistrées durant la période sous revue (27), suivie du Pérou (16) et de la République démocratique du Congo (12). La répartition des violations des droits humains et de l'environnement par étape d'exploitation des minerais montre que la plupart des abus ont eu lieu au cours de la phase d'extraction (49 cas). Viennent ensuite les phases de la transformation et de l'exploration, avec respectivement 28 et 25 violations.

Le cuivre, le nickel et le cobalt concentrent l'essentiel des violations

La ventilation des abus par type de minerai exploré, extrait ou transformé fait, quant à elle, ressortir que le cuivre concentre l'essentiel des violations (33), devant le nickel (24), le cobalt (11), le lithium (10), l'aluminium (7), les éléments des terres rares (7), le chrome (6), le zinc (3) et le manganèse (1). Notant qu'un seul cas d'abus peut être associé à plusieurs incidences négatives (la pollution de l'eau peut par exemple avoir plusieurs impacts tels que des effets néfastes sur la santé et les moyens de subsistance des populations), le rapport révèle d'autre part que plus de deux tiers des allégations concernent des violations des droits de l'homme à l'encontre des communautés locales. Dans ce chapitre, les risques les plus importants concernent l'impact sur les moyens de subsistance, les droits des populations autochtones et l'insuffisance ou l'absence de consultation. Plus de la moitié des allégations concernent des incidences négatives sur l'environnement, où la pollution de l'eau, les effets sur la faune et l'habitat des espèces ainsi que les problèmes d'accès à l'eau sont fréquemment enregistrés. Plus d'un tiers des allégations d'abus portent les droits des travailleurs. La majorité d'entre elles sont liées à des risques pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail. Business & Human Rights Resource Centre, qui œuvre pour faire progresser le respect des droits humains dans les entreprises et éradiquer les abus, a par ailleurs indiqué qu'elle n'a reçu que quatre réponses aux 22 demandes d'explication adressées à 17 entreprises minières chinoises au sujet des violations présumées des droits de l'Homme (soit un taux de réponse de 18 %), ce qui dénote de faibles engagements en matière d'ouverture et de transparence. L'ONG basée à Londres a par ailleurs fait remarquer que seules 7 des 39 entreprises minières chinoises accusées d'abus ont publié des politiques en matière de droits de l'homme, ce qui indique qu'il existe une marge d'amélioration importante tant au niveau des politiques que des pratiques.

GABON

Ali Bongo annonce sa candidature pour un 3^e mandat

L'actuel président de la République gabonaise, Ali Bongo Ondimba est candidat à la présidentielle prévue le 26 août 2023. Sans surprise, il a officialisé son intention de briguer un troisième mandat ce 9 juillet 2023 au cours d'une visite dans la zone d'investissement spéciale (ZIS) de Nkok. « J'annonce officiellement aujourd'hui, que je suis candidat. Candidat pour poursuivre le travail. Candidat, pour amener le Gabon loin, beaucoup plus loin. Candidat pour gagner la bataille économique. Candidat pour gagner la bataille du travail. Candidat pour gagner la bataille du changement. Je sais qu'ensemble, tous ensemble, unis par la volonté de Dieu, nous gagnerons », a-t-il déclaré dans son discours prononcé ce 09 juillet à la Zone d'investissement de Nkok.

Pour le président de la République, un autre mandat à la tête du pays lui donnera la possibilité de continuer à travailler pour faire du « Gabon un grand pays. On peut me reprocher des choses. Mais, pas de manquer d'ambitions pour vous. Vous le savez, vous me connaissez. Impossible ne fait pas partie de mon vocabulaire. Jamais. Jamais », a-t-il affirmé. Pour sa déclaration, le président de la République Ali Bongo Ondimba a choisi la Zone d'investissement spéciale de Nkok. Une symbolique étant donné que c'est la toute première zone économique spéciale du Gabon lancée en 2011 dans le but de donner un coup de boost à l'économie. « Souvenez-vous, quand j'ai décidé d'arrêter l'exploitation des grumes, que de litiges sur cette décision. Est-ce qu'ils ne disaient pas que cela ne s'était jamais fait et que ça serait impossible ? Oui, ils l'ont dit. Mais, est ce que nous l'avons fait ? Oui, nous l'avons fait », a-t-il affirmé. Aujourd'hui cette zone accueille plus de 96 opérateurs majeurs de divers domaines et est responsable de pas moins 40% des exportations du pays, selon les données officielles. Elle est par ailleurs devenue une référence africaine d'après l'Organisation africaine des zones économiques. Ali Bongo Ondimba rejoint donc la liste officielle des candidats à la présidentielle. Notamment, l'ancien vice-président Pierre-Claver Maganga Moussavou, l'ex-Premier ministre Raymond Ndong Sima, la présidente de l'Union nationale Paulette Missambo, le président du Centre des libéraux réformateurs (CLR), Jean Boniface Assélé qui est également l'oncle de l'actuel président.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La France va mobiliser 7 milliards d'euros supplémentaires en 2024

La France doit, d'ici à 2030, réduire ses émissions de 50% par rapport au niveau de 1990, conformément aux nouveaux objectifs de l'Union européenne.

L'État va mobiliser 7 milliards d'euros supplémentaires en 2024 pour doubler le rythme de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la France et tenir les objectifs pour 2030, a annoncé samedi la première ministre dans une interview au Parisien/Aujourd'hui en France. «L'État va prendre sa part puisque, dès l'an prochain, nous allons rehausser de 5 milliards d'euros notre contribution au plan, au-delà des 2 milliards de plus qu'on avait déjà prévus», ainsi «en 2024, nous aurons 7 milliards de plus qu'en 2023 pour le financement de la transition écologique», a déclaré Élisabeth Borne.

Fin 2023, le gouvernement avait déjà annoncé la mobilisation de 2 milliards d'euros pour alimenter le Fonds vert, destiné à accompagner les projets écologiques des collectivités territoriales. «C'est un investissement inédit de l'État qui servira à financer les rénovations énergétiques, les trans-

ports en commun, les énergies renouvelables et la transition agricole», a-t-elle ajouté, sans préciser à ce stade la source de ces financements qui doivent être discutés dans le Projet de loi de finances 2024.

«Argent frais»

«Ça ne veut pas dire 7 milliards d'impôts supplémentaires, bien au contraire», précise-t-on dans son entourage, soulignant que ce chiffre correspond à l'ordre de grandeur des réductions de dépenses attendues des ministères. «Il s'agit d'argent frais, qui va en générer beaucoup plus car il sera utilisé dans des projets cofinancés par les collectivités» comme de coutume, ajoute l'entourage de la première ministre.

La France doit, d'ici à 2030, réduire ses émissions de 50% par rapport au niveau de 1990, conformément aux nouveaux objectifs de l'Union européenne. Elle approchait les -25% de réduction en 2022.

Pour atteindre la cible, la première ministre a présenté le 22 mai un premier chapitre du plan, établi par son secrétariat à la planification écologique, qui détaillait les objectifs chiffrés de réduction pour chaque grand secteur de l'économie.

Cette répartition chiffrée de l'effort a été saluée pour son caractère inédit et ambitieux mais critiquée pour l'absence d'annonce sur les financements, l'une des principales difficultés.

Les investissements supplémentaires avaient été évalués le jour même à 60 milliards d'euros par an d'ici à 2030, dont la moitié d'argent public, selon le rapport Pisani-Ferry-Mahrouz. «Aujourd'hui, on investit 120 milliards d'euros par an, tout confondu, secteur public et privé, c'est-à-dire l'État, les collectivités locales, les entreprises et les ménages pour des actions dans les transports, les bâtiments, l'industrie, l'énergie», a rappelé la Première ministre dans son interview.

RELATION ENTRE LES ETATS-UNIS ET LA CHINE

La secrétaire américaine au Trésor note des « progrès »

La visite de la secrétaire américaine au Trésor est la dernière tentative en date de Washington de renouer les liens entre les deux plus grandes économies du monde, mis à mal par des sujets allant de Taïwan aux technologies. Janet Yellen a expliqué que sa visite avait pour but d'établir et de renforcer les liens avec la nouvelle équipe économique chinoise, de réduire les risques de malentendus et d'ouvrir la voie à la coopération dans des domaines tels que le changement climatique et le surendettement.

La secrétaire américaine au Trésor, Janet Yellen, a déclaré que les dix heures de réunions bilatérales avec des hauts responsables chinois organisées ces derniers jours avaient été « directes » et « productives », et qu'elles avaient permis de stabiliser les relations entre les deux pays. Arrivée jeudi dans la capitale chinoise, Janet Yellen a été reçue par plusieurs hauts responsables du gouvernement, dont le Premier ministre Li Qiang, et n'a cessé de plaider pour plus d'échanges et de collaborations malgré les différends.

D'importants désaccords Janet Yellen, qui doit quitter Pékin ce dimanche, a dit lors d'une conférence de presse que d'importants désaccords demeuraient entre les deux pays sur un certain nombre de questions. Elle s'est toutefois dite convaincue que sa visite avait permis

de faire progresser les efforts de Washington pour « asseoir les relations entre la Chine et les Etats-Unis sur des bases plus solides ».

« Les Etats-Unis et la Chine ont d'importants désaccords », a-t-elle déclaré aux journalistes depuis l'ambassade des Etats-Unis à Pékin. « Le président Biden et moi n'envisageons toutefois pas les relations entre les Etats-Unis et la Chine sous l'angle d'un conflit entre grandes puissances. Nous pensons que le monde est suffisamment grand pour que nos deux pays puissent prospérer. »

Le principal point de friction concerne les semi-conducteurs, avec l'imposition ces derniers mois de restrictions pour couper l'approvisionnement des entreprises chinoises en technologies américaines, notamment des puces. La Chine, qui cherche à devenir autonome dans ce domaine, estime que ces mesures visent à entraver son développement et maintenir la suprématie américaine.

Cette visite, la première de Janet Yellen depuis sa prise de fonction en 2021, est la dernière tentative en date de Washington de renouer les liens entre les deux plus grandes économies du monde, mis à mal par des sujets allant de Taïwan aux technologies, qui ont entraîné leurs alliés dans leur rivalité et eu un impact sur les entreprises et les relations commerciales. Le secrétaire d'Etat Antony Blinken s'est rendu sur place le mois dernier, la première visite d'un

haut diplomate américain depuis l'arrivée de Joe Biden à la Maison blanche. L'émissaire américain pour le climat, John Kerry, doit lui se rendre en Chine ce mois-ci.

Janet Yellen a expliqué que sa visite avait pour but d'établir et de renforcer les liens avec la nouvelle équipe économique chinoise, de réduire les risques de malentendus et d'ouvrir la voie à la coopération dans des domaines tels que le changement climatique et le surendettement.

« Je pense que nous avons effectué des progrès »

« Je pense que nous avons effectué des progrès et je pense que nous avons une relation économique saine qui profite à chacun de nous et au monde », a-t-elle dit, ajoutant qu'elle s'attendait à ce que les communications se développent et deviennent plus régulières.

Janet Yellen a indiqué que les responsables chinois avaient exprimé des inquiétudes au sujet d'un décret qui devrait restreindre les investissements à l'étranger, mais qu'elle leur avait assuré que toute mesure de ce type aurait une portée limitée et serait adoptée de manière transparente. Elle a ajouté leur avoir expliqué qu'ils pouvaient faire part de leurs préoccupations, afin que Washington puisse expliquer et « éventuellement, dans certaines situations, répondre aux conséquences involontaires de nos actions si elles ne sont pas soigneuse-

ment ciblées ».

La secrétaire au Trésor a réaffirmé que Washington ne cherchait pas à se dissocier de l'économie chinoise, ajoutant que cela serait « désastreux pour les deux pays et déstabilisant pour le monde ». Elle a toutefois précisé que les Etats-Unis souhaitaient une « économie ouverte, libre et équitable », et non une économie qui oblige les pays à prendre parti.

« Un canal de communication résistant et productif »

Lors de sa visite, Janet Yellen s'est entretenue avec des experts en financement du climat et a appelé à une plus grande coopération entre les deux pays sur les questions économiques et climatiques, tout en critiquant ce qu'elle a qualifié de « mesures punitives » à l'encontre des entreprises américaines en Chine.

Janet Yellen a de nouveau indiqué dimanche qu'elle avait exprimé de « sérieuses inquiétudes » concernant ce qu'elle a décrit comme des « pratiques économiques déloyales » de la part de la Chine. « Une concurrence économique saine n'est viable que si elle profite aux deux parties », a-t-elle déclaré.

« Les défis auxquels nous faisons face ne se résoudront pas lors d'une unique visite, mais je m'attends à ce que ce voyage contribue à construire un canal de communication résistant et productif », a dit Janet Yellen.

GAZ :

le patron de TotalEnergies prudent sur l'approvisionnement pour l'hiver prochain

La France pourrait-elle manquer de gaz l'hiver prochain ? Le PDG de TotalEnergies Patrick Pouyanné n'a pas totalement écarté cette possibilité samedi à Aix, soulignant la faiblesse des capacités de stockage européennes et le coût des importations. «En matière gazière, oui, les stocks seront pleins» en octobre, a estimé le patron du groupe de pétrole et de gaz lors d'une table ronde aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence. «Mais si l'hiver est froid en Europe», a-t-il averti, les capacités de stockage du Vieux Continent ne suffiront pas pour répondre à la demande de gaz des consommateurs européens tout au long de la saison.

Cela ne signifie pas nécessairement que les Européens manqueront de gaz, mais les importations nécessaires pour répondre à la demande auront un coût élevé, prévient Patrick Pouyanné. «Les prix d'amis ne marchent pas dans un marché d'offre et de demande», a-t-il fait valoir. Du côté d'Engie, le principal fournisseur de gaz naturel en France, la directrice générale Catherine MacGregor s'est dite « plutôt sereine » sur la sécurité d'approvisionnement l'hiver prochain en raison des efforts de sobriété réalisés et des nouvelles sources d'importation. «Mais on va quand même rester sur un système très volatil dans les années qui viennent», a-t-elle ajouté. Les Européens, devenus très friands de gaz naturel liquéfié (GNL) américain depuis la coupure des approvisionnements russes, sont également dépendants du contexte politique aux États-Unis - la prochaine élection présidentielle est prévue fin 2024. «Si les républicains», actuellement dans l'opposition au président démocrate Joe Biden, «décident de cesser les exportations (de GNL), il y a un risque systémique», s'est inquiété Patrick Pouyanné.

En ce qui concerne l'électricité - pour laquelle la France est moins dépendante de l'étranger grâce à ses 56 réacteurs nucléaires - le PDG d'EDF Luc Rémond a également affirmé son optimisme à Aix, après un hiver 2022/23 durant lequel les autorités se préparaient à d'éventuelles coupures en raison du nombre record de réacteurs arrêtés pour réparations. «La production remonte. À ce stade, nous sommes en mesure de dire que nous aborderons l'hiver prochain avec sérénité», a-t-il avancé. Autre motif de satisfaction, «on commence l'été avec des barrages pleins», ce qui devrait permettre de produire davantage d'hydroélectricité que l'an dernier, quand la sécheresse avait contraint la production hydroélectrique.

ITALIE

Le déficit public s'envole à 12,1% du PIB au premier trimestre

Le déficit public de l'Italie est passé à 12,1% du PIB au premier trimestre, contre 11,3% sur la même période de 2022, en raison d'un contexte de « réduction de la pression fiscale ». Le gouvernement italien envisage néanmoins toujours de le descendre à 4,5% du PIB pour l'ensemble de 2023, grâce à l'accalmie sur les prix de l'énergie qui réduit les subventions aux ménages et entreprises.

L'endettement de l'Italie s'est creusé au premier trimestre 2023. Il s'est affiché à 12,1% du Produit intérieur brut (PIB), contre 11,3% sur la même période un an plus tôt, d'après les chiffres publiés ce mardi 4 juillet par l'Institut national des statistiques (Istat). Le déficit public « s'est dégradé par rapport au même trimestre de 2022 en raison d'un moindre apport des recettes qui s'est traduit par une réduction de la pression fiscale », commente l'institution dans un communiqué.

L'organisme note par ailleurs que « le pouvoir d'achat des ménages a augmenté de 3,1% par rapport au trimestre précédent, en raison d'un ralentissement sensible de la dyna-

mique des prix ». L'inflation était en effet passée de 10,1% en janvier à 7,6% en mars avant de descendre à 6,4% en juin grâce au ralentissement de la hausse des prix des produits énergétiques non réglementés et, dans une moindre mesure, de celle des produits alimentaires transformés et des services liés au transport.

L'objectif de 4,5% pour 2023 maintenu

L'Istat a par ailleurs confirmé que le déficit public de l'Italie avait augmenté à 5,6% du PIB au quatrième trimestre, contre 4,9% sur la même période de 2021. Un dispositif d'incitations fiscales très généreux, censé rendre les habitations moins énergivores, a fait déraiser ces trois dernières années le déficit de l'Italie, qui a été revu sensiblement à la hausse début mars. Sur l'année 2022, le déficit public est ainsi passé à 8% du PIB, alors que le gouvernement de Giorgia Meloni comptait le ramener à 5,6%.

Le gouvernement italien affiche néanmoins toujours l'ambi-

tion de ramener le déficit à 4,5% pour l'ensemble de l'année. Une réduction qu'il vise grâce à l'accalmie sur les prix de l'énergie qui réduit les subventions aux ménages et entreprises.

L'exécutif s'est engagé dans sa feuille de route économique publiée en avril à le réduire « progressivement » mais « durablement » : il devrait ensuite passer à 3,7% du PIB en 2024, 3% en 2025 et 2,5% en 2026. Ces objectifs confirment « l'approche prudente et réaliste, visant à démontrer la sérieux et la fiabilité » de l'Italie, « tant aux marchés qu'à l'Union européenne », faisait valoir en avril le ministère de l'Économie italien.

Une dette qui va rester élevée

Parallèlement, le ratio de la dette publique italienne devrait baisser à 140,4% du PIB en 2026, contre 144,4% en 2022, tout en restant nettement au-dessus de la moyenne de la zone euro.

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

27,5 millions d'euros d'amende contre rallye

L'Autorité des marchés financiers a requis cette amende contre la maison-mère de Casino pour diffusion d'informations fausses ou trompeuses.

Les ennuis s'accumulent pour Casino, qui lutte pour sa survie: l'Autorité des marchés financiers a requis vendredi 27,5 millions d'euros d'amende contre sa maison-mère Rallye en raison de communications "fausses ou trompeuses" sur sa dette entre 2018 et 2019.

La représentante du Collège de l'Autorité des marchés financiers (AMF) reproche à Rallye d'avoir "rassuré artificiellement" les investisseurs entre mars 2018 et mai 2019 en disant que l'entreprise disposait de financements, alors que des conditions suspensives s'appliquaient à ces lignes de crédit et pouvaient donc entraîner leur indisponibilité partielle.

Rallye était sous forte pression des investisseurs sur sa dette, attaqué par des vendeurs à découvert, et a fini en mai 2019 par demander son placement en procédure de sauvegarde.

La représentante du Collège de l'AMF, Anne-Claire Herriot-Le Bihan, a dénoncé au cours d'une séance de la commission des sanctions de l'Autorité "une dissimulation inédite", avec "des facteurs de gravité et d'intention très forts" qui ne souffrent "d'aucune circonstance à décharge".

Ainsi, entre 400 et 600 millions d'euros de liquidité affichés par Rallye sont en réalité non disponibles pour l'AMF selon la période, un écart que contestent en quasi totalité les avocats de la défense.

"La situation financière de Rallye", actuellement en grande difficulté, "n'est pas [la seule] à prendre en compte" pour la sanction, a justifié la représentante, qui a donc demandé "une sanction exemplaire".

L'Autorité des marchés financiers réclame 25 millions d'euros à Rallye et 2,5 millions à Franck Hattab, son directeur général.

Rallye est la holding par laquelle Jean-Charles Naouri contrôle le distributeur Casino, qui tente depuis plusieurs semaines de survivre à ses colossales dettes.

Criblée de près de trois milliards d'euros de dette, Rallye n'a cessé d'assurer aux marchés durant la période visée que sa situation de liquidité était "solide" ou "très solide" alors qu'elle était, selon le rapporteur de l'affaire, "extrêmement fragile".

Prêts sous conditions

Le remboursement de la dette étant l'enjeu principal sur Rallye, ses publications ont manipulé le marché en participant à fixer le prix de l'action "à un niveau supérieur à ce qu'il aurait été en absence de diffusions d'informations fausses et trompeuses" selon le rapporteur.

Rallye a présenté, à l'occasion de ses résultats annuels, semestriels, ou d'autres communications financières, l'assurance de pouvoir mobiliser des financements en totalité, alors que des conditions restrictives étaient prévues: sont concernés huit emprunts, dont un prêt à hauteur de 300 millions d'euros par la banque UBS qui n'était que très peu mobilisable en raison de conditions non révélées au marché et concernant les assurances contre la dette de Casino (CDS) selon le rapporteur.

LE POINT HEBDO DE L'INVESTISSEUR

Une semaine à se faire peur

Cette dernière séquence hebdomadaire est diamétralement opposée à la précédente, avec un net retour de l'aversion au risque et la prise de conscience que la Fed et la BCE vont poursuivre les resserments monétaires d'ici la fin de l'année. En parallèle, les craintes de récession ont repris un peu d'ampleur tandis que les dernières statistiques chinoises et en zone euro ont mis en évidence une nouvelle contraction de l'activité. Il faudra suivre avec attention les publications de sociétés pour le second trimestre qui débiteront d'ici quelques jours.

TOPS

Samhallsbyggnadsbolaget (+35,5%): le groupe immobilier suédois au nom imprononçable retrouve un peu le sourire. Très lourdement endetté, il a vendu la quasi-totalité de ses 24,8% dans Heba Fastighets. Le produit de cette cession servira à réduire la dette qui représente plus de 16 fois l'EBITDA pour cette année. En parallèle, Fastpartner, une autre société du secteur, a déclaré être en bonne voie pour parvenir à refinancer sa dette, ce qui rassure, un peu, le marché sur la solidité des foncières suédoises, confrontées à une dégradation rapide du secteur immobilier dans le pays.

Rivian (+30%): les investisseurs ont été séduits par les chiffres et les perspectives du producteur de SUV électriques. Le groupe a livré 12 640 véhicules au cours du trimestre clos fin juin, ce qui marque un réel décollage par rapport aux 4 467 livraisons à la même période l'an dernier. Il estime être en bonne

voie pour atteindre l'objectif annuel de 50 000 unités produites. Par ailleurs, le partenariat avec Amazon commence à prendre des formes concrètes: le géant de la distribution en ligne a annoncé mardi qu'il allait commencer à déployer en Allemagne les camionnettes électriques produites par l'Américain. Boiron (+28%): la famille éponyme, actionnaire majoritaire, va sortir le laboratoire de la bourse. En effet, l'homéopathie, spécialité du groupe, n'est plus remboursée par la sécurité sociale depuis le 1er janvier 2021 et le cours est très loin de ses niveaux de 2015, puisqu'il dépassait nettement 100 €. Le projet d'offre publique d'achat simplifiée est libellé à 50 EUR par action, dont un coupon exceptionnel de 10,36 EUR.

SES-Imagotag (+21%): la plateforme qui fournit des solutions digitales aux commerçants marque des points dans le combat qui l'oppose à Gotham City Research. Après avoir publié un premier rapport accusant le Français de mensonges sur ses chiffres et son activité, la société américaine de recherche revient à la charge avec un second rapport. Mais ce dernier n'a pas convaincu, ce qui fait les affaires de SES, qui s'est envolé vendredi.

Nexi (+6%): UBS a démarré le suivi du dossier en consultant à ses clients d'acheter le titre, avec un objectif de cours de 10 EUR. Le bureau d'études pense que l'entreprise italienne spécialisée dans les services de paiement va encore profiter de la croissance du marché sur lequel elle opère. En parallèle, Fitch a relevé la note de crédit de Nexi de BB à BB+ avec une perspective stable. L'agence estime que les perfor-

mances financières améliorent graduellement la solidité du bilan.

FLOPS

Casino (-28,1%): le sauvetage du distributeur semble prendre forme. Le groupe a reçu deux offres d'apports en fonds propres: la première du milliardaire tchèque Daniel Kretinsky (déjà présent au capital) et la seconde du trio Niel, Pigasse et Zouari. Mais quoi qu'il arrive, les actionnaires existants verront leur part réduite à néant car la restructuration s'accompagne d'une dilution énorme.

SUSE (-17%): l'éditeur allemand de logiciels qui s'est introduit en bourse mi-2021 ne parvient toujours pas à séduire. Les résultats de son deuxième trimestre sont inférieurs aux attentes: l'EBITDA a chuté de 11% à 52 M\$ et la perte nette s'est accrue au-delà des 30 M\$. Depuis l'IPO, le titre dégringole de plus de 65%. Jefferies, échaudé, a réduit de 21 à 17 EUR son objectif de cours en restant toutefois acheteur, mais en soulignant les risques qui pèsent sur les objectifs de moyen terme.

AMS-Osram (-16%): le groupe de semi-conducteurs est pénalisé par un rapport de Trendforce selon lequel Apple repousserait à 2026 sa montre avec écran Micro-Led, pour laquelle le Californien a contracté avec AMS-Osram. AlphaValue souligne que ce décalage, s'il se confirme, risque de compromettre la charge de la nouvelle usine du groupe en Malaisie, dont l'ouverture est prévue en 2024.

SONNÉ PAR UNE FED QUI PRÉVOIT DE RELEVER ENCORE SES TAUX

Le CAC 40 lâche 3,9% sur la semaine

Les Bourses européennes ont ouvert en baisse mercredi, dans le sillage des bourses asiatiques, prises en étau entre des données décevantes sur la reprise économique en Chine et l'attente des minutes de la Fed, qui seront publiées après la clôture en Europe. Vers 07H30 GMT, Paris lâchait 0,52% Francfort 0,63%, Londres 0,47% et Milan 0,26%.

Le CAC 40 affiche une progression de 0,4% ce vendredi soir après les chiffres de l'emploi américain, qui était le grand rendez-vous de cette fin de semaine. Mais ce sursaut d'orgueil s'avère insuffisant, l'indice vedette redonne 3,89% en rythme hebdomadaire.

La place parisienne clôture cette dernière séance en légère hausse de 0,42% à 7111,88 points après la publication du rapport sur l'emploi américain en début d'après-midi montrant un ralentissement des créations d'emplois en juin.

Le mois dernier, les Etats-Unis ont donc créé 209.000 nouveaux postes, contre 240.000 attendus par un consensus compilé par le Wall Street Journal, tandis que le taux de chômage s'est inscrit en léger recul à 3,6%.

Derrière ce relatif apaisement des tensions sur le marché du travail, se cache encore une progression du salaire moyen. Il s'est encore apprécié de 0,4% par rapport au mois de mai et 4,4% sur un an. C'est légère-

ment au-dessus des 0,3% de hausse sur un mois, attendue par le marché. Or, pour les investisseurs, cette composante ajoute encore un argument supplémentaire à la Réserve fédérale américaine pour procéder à de nouvelles hausses de taux.

Ce qui explique la réaction timorée des investisseurs après cette statistique, qui était le point d'orgue de cette semaine sur les marchés. La progression du jour est surtout insuffisante pour combler les lourdes pertes accumulées sur la semaine. En rythme hebdomadaire, le CAC 40 qui a enchaîné 4 séances de baisses sur 5, affiche un bilan peu flatteur (-3,89%).

Jeudi, la place parisienne avait lâché plus de 3% déjà inquiète du resserrement des politiques monétaires, celui de la Réserve fédérale américaine (Fed), en tête, à la suite de la publication du compte-rendu de la dernière réunion de politique monétaire de l'institution américaine, montrant que la pause de juin sur les hausses de taux avait été sujette à débat. La tendance avait été aussi renforcée par les

chiffres bien meilleurs qu'anticipé sur l'emploi dans le secteur privé du cabinet ADP.

Sur le front de la géopolitique, la secrétaire au Trésor américain, Janet Yellen, est actuellement en tournée en Chine dans un contexte tendu entre les deux pays. Li Qiang, le Premier ministre chinois, a déclaré entrevoir une sorte "d'arc-en-ciel" dans les relations entre la Chine et les Etats-Unis. Mais dans le cadre d'une visite diplomatique, ces propos sont évidemment sujets à caution.

Un fin de semaine étincelante pour SES-imagotag

Du côté des valeurs, SES-imagotag s'est offert un rebond de 31,60% ce vendredi malgré la nouvelle saillie de Gotham City Research, le vendeur à découvert, qui a publié le deuxième volet de son rapport au vitriol contre l'entreprise. Mais le marché attendait probablement des attaques plus franches et concrètes, alors que ce second tome n'apporte pas d'éléments supplémentaires vraiment brutaux.

Airbus a repris 1,3% après avoir fait état de 72 livraisons d'avions au mois de juin, soit un net relèvement de la cadence, ce qui crédibilise son objectif de 720 avions livrés pour l'ensemble de 2023.

Il était difficile de suivre Rallye ce vendredi, avec un titre bien volatil. Encore en hausse de 13% en début d'après-midi, l'action termine sa course sur un repli de 2,9%. L'Autorité des marchés financiers a requis une amende de 27,5 millions d'euros contre la maison-mère de Casino pour diffusion d'informations fausses ou trompeuses.

Sur les autres marchés, l'euro reprend des couleurs (+0,6%) à 1,0955 dollar après les chiffres de l'emploi américain. Les cours du pétrole évoluent un peu dans le vert. Le contrat sur le Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre s'adjuge 1,6% à 77,75 dollars le baril, tandis que celui sur le WTI coté à New York pour août prend 1,7% à 73,03 dollars le baril.

BOURSE DE PARIS

Les valeurs à suivre ce lundi

Airbus est convaincu que le carburant aviation durable (SAF) jouera un rôle majeur dans la décarbonisation de l'aviation. Le constructeur aéronautique s'est déjà fixé un objectif: atteindre 10% de SAF pur dans le mélange de carburant dans les opérations internes de ses avions commerciaux et de ses hélicoptères. Le groupe veut également couvrir les vols de convoyage, c'est-à-dire lorsque les compagnies aériennes transportent un

nouvel avion jusqu'à sa base d'origine. Airbus offre gratuitement jusqu'à 5% de SAF pur aux clients qui prennent livraison d'un avion à Toulouse et à Hambourg.

Euronext a annoncé l'achèvement du programme de rachat d'actions. L'infrastructure de marché européenne de référence annonce avoir finalisé le rachat de 330 000 de ses propres actions au prix moyen de 63,77 euros. Ce programme de rachat a été réa-

lisé dans le cadre du plan d'intéressement à long terme d'Euronext par un agent indépendant du 12 juin 2023 au 7 juillet 2023 et conformément aux conditions de l'autorisation accordée par l'Assemblée générale des actionnaires d'Euronext le 17 mai 2023.

TotalEnergies

TotalEnergies inaugure sur le site de Grandpuits la plus grande centrale solaire d'Ile-de-France ainsi qu'un parc de stockage d'énergie par batteries, en présence

de Valérie Péresse, Présidente de la Région Ile-de-France. Ces deux projets s'inscrivent dans la stratégie de TotalEnergies à transformer la raffinerie de Grandpuits en une plateforme multi-énergies et sans pétrole. D'une superficie de 12 hectares et d'une capacité de 25 mégawatts-crête (MWc), la centrale solaire de Grandpuits génère annuellement 31 gigawatt-heures (GWh) d'électricité verte.

Cours du : 06 Juillet 2023			
Valeur : 10 Juillet 2023			
BASE	DEVICES	COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD US DOLLAR	135.7811	135.7961
1	EUR EURO	147.4040	147.4474
1	GBP POUND STERLING	172.7495	172.8345
100	JPY JAPANESE YEN	94.3317	94.3487
1	CNY CHINESE YUAN	18.7308	18.7380
1	CHF SWISS FRANC	151.1534	151.2374
1	CAD CANADIAN DOLLAR	102.1525	102.1945
1	DKK DANISH KRONE	19.7920	19.7971
1	SEK SWEDISH KRONA	12.3938	12.3980
1	NOK NORWEGIAN KRONE	12.6888	12.6948
1	AED UAE DIRHAM	36.9633	36.9755
1	SAR SAUDI RIYAL	36.1948	36.2046
1	KWD KUWAITI DINAR	441.2775	442.1885
1	TND TUNISIAN DINAR	43.5444	43.9821
1	MAD MOROCCAN DIRHAM	13.9260	13.9275
1	LYD LIBYAN DINAR	28.1155	28.2597
1	MRU MAURITANIAN OUGUIYA	3.8618	3.8622
1	SDR SPEC. DRA. RIGHTS	180.8942	180.8942

VOITURES VOLANTES À DÉCOLLAGE VERTICAL

La révolution des eVTOL est-elle en marche ?

Avec la décarbonation de l'aviation civile, la mobilité aérienne urbaine était au cœur des débats qui se sont tenus au 54e Salon international de l'aéronautique et de l'espace du Bourget.

C'est pour nous l'occasion de synthétiser l'intérêt des futurs véhicules aériens électriques à décollage et atterrissage verticaux, plus communément appelés eVTOL. Nous profitons de cet article pour mettre en avant l'eVTOL japonais Skydrive, une des attractions annoncées de l'Exposition universelle d'Osaka, en 2025.

Lors du 54e Salon international de l'aéronautique et de l'espace du Bourget qui a eu lieu en juin, dans le domaine civil les deux principales thématiques étaient la décarbonation de l'aviation et la mobilité aérienne urbaine. Et pour l'occasion, les organisateurs avaient fait les choses en grand en leur dédiant un emplacement à l'intérieur duquel étaient présentés plusieurs aéronefs électriques à décollage et atterrissage verticaux, dits eVTOL (electric vertical take-off and landing). C'était aussi la première fois que ces « voitures volantes » grandeur nature étaient ainsi présentées ensemble dans un espace d'exposition. Mieux encore, pour la première fois au Salon du Bourget, un appareil eVTOL a fait une démonstration en vol, sans pilote (le Velocity VC200 de Volocopter).

Ces eVTOL sont des véhicules électriques volants, décollant et atterrissant à la verticale, promis à un bel avenir si l'on en croit les rapports sur

la question. Ces véhicules qui peuvent transporter plusieurs personnes ainsi que des marchandises pourraient donc être les futurs taxis et livreurs de demain pour peu que les obstacles devant eux soient levés.

Les eVTOL comme moyen de transport pour améliorer la mobilité urbaine. D'ici 2050, les populations urbaines vont doubler et l'on s'attend à ce que sept habitants sur dix du monde vivent dans des villes. De nouvelles formes de mobilité sont donc nécessaires pour améliorer la mobilité urbaine avec environ 40 000 véhicules de ce type volant d'ici 2035. Plusieurs raisons expliquent cet optimisme. Il faut savoir que chaque jour des millions d'heures de travail sont perdues sur les routes dans de nombreuses mégapoles mondiales, principalement en raison de la congestion du trafic, la très forte densité de la circulation, de sorte que les « bouchons » et les trajets moyens ne cessent d'augmenter.

Ces véhicules aériens « à la demande » ont donc vocation à désengorger le trafic dans les grands centres urbains tout en permettant un gain de temps phénoménal et le tout sans émission de carbone. De plus, les eVTOL n'ont pas besoin de suivre des itinéraires fixes. Les trains, les bus et les voitures transportent des personnes d'un point A à un point B, le long d'un nombre limité d'itinéraires dédiés. En revanche, les eVTOL, peuvent se rendre vers leur destination indépendamment de tout itinéraire spécifique, ce qui rend la congestion basée sur l'itinéraire moins répandue. On s'attend à ce que les trajets quotidiens sur de longues distances dans les zones urbaines et suburbaines, fortement encombrées, et les itinéraires mal desservis par les infrastructures existantes soient les premiers cas d'utilisation de ces futurs véhicules de transport à la demande.

ELON MUSK

Il lance une société dédiée à l'intelligence artificielle

Après s'être exprimé en défaveur des intelligences artificielles et notamment de ChatGPT, Elon Musk lance X.AI, une société qui est justement dédiée aux IA génératives. Après avoir exprimé ses états d'âme face à la révolution enclenchée par ChatGPT, puis cosigné une lettre ouverte pour demander une pause de six mois dans le développement des intelligences artificielles pour mieux les cadrer réglementairement et éthiquement, voici qu'Elon Musk lance également une société dédiée au développement d'une IA. Elle porte le nom de X.AI.

L'entreprise a un peu plus d'un mois et Elon Musk l'a intégrée en tant que directeur depuis le 9 mars 2023. Il est épaulé par Jared Birchall, le dirigeant de Neuralink et de Family Office. Les indices d'un tel revirement se sont cumulés ces dernières semaines. Le site Business Insider avait déjà révélé que le patron de Tesla avait acheté des milliers de puces graphiques (GPU) pour animer une future IA générative. Interrogé à ce propos, le milliardaire avait érudé cette intention en expliquant que de toute façon tout le monde, ainsi que les chiens achètent des GPU. Le X de la société X.AI provient de la marque X Corp qu'Elon Musk développe. C'est notamment le cas avec SpaceX, par exemple.

Crise d'orgueil ?

Rappelons qu'Elon Musk avait contribué au développement initial d'OpenAI à partir de 2015. Il s'en était éloigné dès 2018. Il semble que la montée en puissance de GPT-3 auprès du grand public a visiblement dérangé le nouveau propriétaire de Twitter. Il a eu comme réaction de dénigrer OpenAI et les IA de manière générale alors que le système de conduite autonome des Tesla est justement animé par une IA.

AUTO-GPT

Le nouveau grand coup d'accélérateur qui rend l'IA encore plus autonome

D'une simple phrase, une nouvelle intelligence artificielle peut faire naître de grands projets. Avec le concept Auto-GPT, l'IA devient capable d'inventer et de construire, étape après étape, un projet complexe sans aucune intervention humaine. Cette nouvelle évolution vient bousculer la révolution enclenchée par ChatGPT.

Voici un nouveau coup d'accélérateur dans l'univers des intelligences artificielles (IA). Il porte le nom générique d'Auto-GPT et il se pourrait bien qu'il devienne l'équivalent de l'agent Smith de Matrix, ce programme devenu incontrôlable et suivant son propre agenda. Cette nouvelle IA, reposant sur les modèles GPT d'OpenAI, est capable de concevoir un projet toute seule en mixant plusieurs modèles de langage.

Pour créer une requête, il faut donner un nom à l'IA et lui décrire une mission. Pas besoin de maîtriser l'art du « prompt », une simple et petite phrase peut suffire. Il peut s'agir, par exemple, de créer une start-up dédiée à une thématique tendance avec un financement de 100 euros. L'IA se met alors à la tâche et va glaner les informations les plus pertinentes sur le Web pour réaliser un plan d'attaque en plusieurs étapes.

À partir de ce moment, elle va générer ses propres « prompts » pour développer chacune des étapes du projet de façon autonome. Dans les versions

disponibles actuellement, l'humain intervient à chaque fin étape pour valider la suivante. Mais, il est possible de rendre totalement autonome la réalisation du projet en modifiant cette option.

Ce nouvel outil, qui sait générer ses propres prompts pour mener à bien un projet complexe, a été mis au point au cours des dernières semaines. On en trouve deux itérations sur GitHub avec, d'une part, le projet AutoGPT conçu en Python par le développeur Toran Bruce Richards qui se surnomme « Significant Gravitas », et d'autre part, on trouve son équivalent Baby-AGI conçu par Yohei Nakajima.

AgentGPT est un Auto-GPT en version Web. Pour l'utiliser, il faut simplement donner un nom à l'agent et définir un projet. L'outil va alors construire un plan en plusieurs étapes pour gérer le projet du début à la fin.

Le graal de l'IA en approche ?

Le seul frein de ces outils repose sur la limite de mémoire de travail de l'intelligence artificielle. Par exemple, dans le cas d'AutoGPT, à chaque avancée dans les étapes, c'est l'IA de GPT-4 qui est à la manœuvre pour générer des textes et coder. Mais, pour accéder à l'étape suivante en s'appuyant sur ce qu'elle vient de faire, elle a besoin d'utiliser GPT-3.5 pour stocker et synthétiser les informations précédentes et les exploiter.

SEGA ET SONIC

Ils croquent les Angry Birds finlandais

(Helsinki) Sonic le hérisson croque les Angry Birds pour plus de 700 millions d'euros : le japonais Sega a annoncé lundi lancer une offre amicale de rachat du finlandais Rovio, connu pour la franchise à succès des volatiles tirés comme des projectiles. Après le rachat de Supercell (Clash of Clans, Hay Day...) par des entreprises japonaises puis par le Chinois Tencent en 2016, l'acquisition marque la fin de l'indépendance des fleurons finlandais du jeu vidéo sur mobile. Depuis le succès planétaire d'Angry Birds au tournant des années 2010, Rovio était resté très dépendant de sa licence faute d'avoir réussi à signer un nouveau jeu-phare.

Créée en 2003 par trois étudiants en informatique à Helsinki, la petite société finlandaise avait été propulsée à la notoriété mondiale en lançant Angry Birds six ans plus tard. Sa croissance avait plafonné ces dernières années, malgré une suite donnée à son jeu vidéo et des déclinaisons au cinéma, et même en parc d'attractions et livres jeunesse. Ainsi qu'une introduction en Bourse en 2017.

L'offre de Sega, qui représente une prime de 19 % par rapport au cours de clôture de l'action Rovio vendredi, s'inscrit dans le cadre de « l'objectif de long terme » de la célèbre marque japonaise de se développer dans le jeu vidéo sur mobile, ont expliqué les deux entreprises dans un communiqué commun.

Sega à la peine

« Combiner les forces de Rovio et de Sega représente un avenir incroyablement excitant », a commenté le patron canadien du groupe finlandais, Alexandre Pelletier-Normand, en poste depuis deux ans.

La capacité du finlandais à rééditer un succès mondial semble toutefois incertaine aux yeux des analystes. Rovio a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires modeste de 317,7 millions d'euros, pour un bénéfice net d'environ 31 millions.

Sega, qui compte mener l'acquisition entre début mai et juillet, entend finaliser le rachat au cours du troisième trimestre.

Grand acteur du jeu vidéo dans les années 1980 et 1990 avec ses consoles Mega Drive, le japonais est connu pour son célèbre personnage de Sonic, hérisson bleu rapide comme l'éclair.

Mais la firme a ensuite sérieusement décliné, ayant échoué à imposer ses consoles face à Nintendo et son Super Mario, ainsi que Sony et ses PlayStation.

Au-delà de la création de jeux vidéo, le groupe — qui s'appelle Sega Sammy Holdings depuis 2004 — est aussi très présent dans les jeux d'arcade et les machines de pachinko (croisement entre flipper et machine à sous) au Japon, un domaine d'activité dont le déclin s'est néanmoins accéléré ces dernières années à cause de la pandémie de COVID-19.

Les jeux sur téléphones intelligents sont donc perçus comme une planche de salut par le groupe, qui a réalisé l'an passé un chiffre d'affaires annuel de 381,5 milliards de yens (environ 2,6 milliards d'euros), pour un bénéfice net de 31,5 milliards de yens (214 millions d'euros).

TOYOTA C-HR

Ceci n'est pas un concept car Cedric Morancais

Avec la première génération de son SUV coupé C-HR, Toyota avait prouvé que l'on pouvait acheter l'une de ses voitures sur un coup de cœur. Alors, plutôt que de simplement capitaliser sur le succès de ce précurseur, le géant japonais a demandé à ses designers, mais également à ses ingénieurs, de pousser le bouchon encore plus loin.

Lorsque Toyota lève le voile, lors de l'édition 2016 du salon de Genève, sur le C-HR, la surprise est totale.



Jusqu'alors, le numéro 1 mondial avait, en effet, pour habitude de proposer des modèles dont les nombreuses qualités se cachent sous des robes d'une extrême banalité. Ce SUV coupé appartenant au segment C est l'une des premières concrétisations en série de la nouvelle volonté de la marque : séduire également pour le design. Ce nouveau venu met dans le mille puisque plus d'un acheteur sur deux reconnaît que les lignes uniques de ce véhicule ont été la première raison de son achat.

Immédiatement, le C-HR fait un carton en Europe. Rien qu'en France, il s'est écoulé, à ce jour, à plus de 100 000 exemplaires. Pourtant, l'Amérique du Nord, qui le considère trop compact, et le Japon, pays où les acheteurs n'apprécient guère les voitures trop extravagantes, le boude. Pas question pour autant de tuer une telle

poule aux œufs d'or. Puisque le Vieux Continent raffole de ce modèle, c'est la filiale européenne du groupe, basée à Bruxelles, qui sera chargée de développer le deuxième opus. Le C-HR II est d'ailleurs réservé à notre marché.

Puisque le design a été la clé du succès du premier de la lignée, des discussions destinées à jeter les bases de son remplaçant émergent rapidement un mot d'ordre : Toyota veut mettre un concept car sur la route. Le C-HR II doit donc reprendre les lignes directrices générales de son père, mais afficher des choix esthétiques encore plus marqués.

Le profil plonge de façon prononcée vers l'avant, de façon à donner l'impression que le C-HR est toujours en mouvement. Le profil plonge de façon prononcée vers l'avant, de façon à donner l'impression que le C-HR est toujours en mouvement. Sur ce point, impossible de prétendre que

le challenge n'a pas été relevé. De profil, on retrouve les proportions et le hayon très incliné du modèle de 2016. Mais le profil se veut encore plus dynamique avec une proue plus plongeante, une poupe encore plus haute, tandis que les éléments de carrosserie affichent des découpes et des plis extrêmement marqués. On retrouve ainsi, sur les ouvrants avant, un embouti triangulaire qui n'est pas sans rappeler l'Origami, l'art nippon du pliage de papier, ou... le Peugeot 2008. Les contours des portes arrière, qui se prolongent à l'extrême vers le postérieur de l'auto à la façon d'une pointe de flèche, participent également à l'impression de dynamisme. Surtout, comme c'était le cas sur les exemplaires qui nous ont été présentés, la carrosserie présente une peinture bi-ton.

NOUVEAU BMW iX5 HYDROGEN (2023)

Voie de la sagesse ?

Alors que l'Europe n'a d'yeux que pour la voiture électrique à batterie, BMW présente cet iX5 qui s'alimente à l'hydrogène. Une voie suivie depuis (très) longtemps par le constructeur, qui espère convaincre les décideurs de sa pertinence... en dépit de barrières qui restent importantes.

BMW et l'hydrogène, c'est une longue histoire !

En 2000 déjà, la firme produisait une poignée de Série 7 E38 dont le V12 était modifié pour fonc-

tionner avec ce carburant réputé propre, dont la combustion ne rejette que de la vapeur d'eau. Suivit en 2006 la BMW Hydrogen 7 (sur base de la Série 7 E65), avant que le constructeur n'adopte la pile à combustible avec une Série 5 GT (2015), puis le concept car i Hydrogen Next (2019), jusqu'au prototype iX5 Hydrogen de 2021, dont le modèle que nous essayons aujourd'hui est la traduction concrète.

Pourtant, même après vingt-trois années d'évolution, BMW n'an-

nonce toujours pas de date de commercialisation effective, et moins de cent exemplaires de l'iX5 Hydrogen seront modifiés dans une usine pilote installée dans son centre de recherche situé près de Munich. Pas question donc de parler gros sous ni tarif, même si le constructeur nous assure que l'objectif à terme est d'arriver à la parité avec les véhicules électriques comparables.

Les quelques dizaines d'iX5 Hydrogen assemblés seront avant tout destinés à des opérations de

relations publiques, afin de convaincre public et décideurs que l'hydrogène est une alternative viable. Ce qui n'a rien d'évident à première vue !

En effet, si l'hydrogène est l'un des éléments les plus répandus sur terre, il n'existe pas à l'état natif et doit donc être fabriqué. Et, aujourd'hui, 95% de la production d'hydrogène est d'origine fossile, au prix d'importantes émissions de CO2.

LES VOITURES PLUG-IN HYBRIDES NEUVES

Les plus vendues en France en 2023

Quels modèles neufs de voiture hybride rechargeable se vendent le plus en France ? Retrouvez en images et chiffres le top 10 des véhicules particuliers plug-in hybrides écoulés sur le marché en 2023.

Selon les données collectées par l'Avere-France, le baromètre de la mobilité durable en France, 49 000 véhicules électriques et hybrides rechargeables ont été mis à la route en mars 2023, soit une part de marché hexagonal de 22,3 %.

TROIS MOIS DE CROISSANCE POUR L'ÉLECTRIQUE / HYBRIDE

Immatriculés à hauteur de 31 820 modèles en février, les véhicules électrifiés rechargeables ont vu leur seuil de vente hexagonal grimper à 49 000 en mars 2023.

« Le marché automobile boucle positivement le premier trimestre 2023 », commente Clément Moli-son, Délégué général de l'Avere-France. « Et pour cause : plus de 509 000 véhicules (particuliers et utilitaires) ont été immatriculés sur la période. Cela correspond à une hausse de 11,6 % par rapport à 2022 dont le démarrage avait néanmoins été lent. »

« Dans ce total, 107 530 modèles électriques et hybrides rechargeables ont été immatriculés entre janvier et mars 2023 : ils ont ainsi représenté plus de 21 % du marché. Sur le seul mois de mars, près de 49 000 véhicules électrifiés rechargeables ont été mis à la route, pour 22,3 % de parts de marché. »

« Les véhicules utilitaires 100 % électriques ont effectué une belle progression (+ 76,3 % versus mars 2022) tandis qu'avec 30 635 immatriculations, les voitures particulières 100 % électriques

poursuivent leur croissance (+ 54,4 % et 16,7 % de parts de marché). »

« En 2021 et 2022, les véhicules électriques étaient en croissance sur des marchés en baisse : en 2023, ils continuent de croître plus rapidement alors que ces mêmes marchés sont à la hausse ! »

« Cela étant, les crises (économiques, sanitaires, d'approvisionnement...) ne sont pas totalement derrière nous : il convient donc de raison garder et de surveiller avec prudence l'évolution du marché automobile français ces prochains mois. »

Rome va lever l'embargo aérien imposé aux avions libyens, selon Tripoli

Les liaisons aériennes entre la Libye et l'Italie reprendront à l'automne après une interruption de près d'une décennie, a annoncé dimanche le chef du gouvernement libyen, basé à Tripoli et reconnu par l'ONU. «Le gouvernement italien nous a informés de sa décision de lever l'embargo aérien imposé à l'aviation civile libyenne depuis dix ans», a annoncé Abdelhamid Dbeibah sur Twitter dimanche. Le gouvernement italien n'a pas immédiatement répondu dimanche à une demande de confirmation de l'AFP. Mais l'ambassade d'Italie à Tripoli a indiqué sur Twitter que le chef de l'Autorité italienne de l'Aviation civile Pierluigi Di Palma en visite en Libye a discuté dimanche avec des responsables libyens de «la reprise prochaine des vols directs» entre les deux pays, sans autre précision.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Lundi 10 Juillet 2023 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



RADIO ALGÉRIENNE-ALGÉRIE TÉLÉCOM

Signature d'une convention de partenariat

La Radio algérienne et Algérie Télécom ont signé, ce dimanche à Alger, une convention de partenariat en présence des deux Directeurs généraux, MM. Mohamed Baghali et Adel Bentoumi, ainsi que des cadres des deux entreprises.

À cette occasion, M. Baghali a annoncé que la Radio algérienne va mettre à contribution son large répertoire médiatique, culturel et artistique afin de contribuer à l'enrichissement de la nouvelle plateforme d'AT « Dzair Play », laquelle a pour but la protection du patrimoine culturel et artistique algérien.

Un avis partagé par le premier responsable d'AT, qui déclare à son tour : « cette convention de partenariat permet aux deux entreprises de promouvoir le patrimoine radiophonique inestimable, et qui reflète la portée historique et culturelle dont jouit l'Algérie via la plateforme « Dzair Play » d'AT.

Cette convention s'inscrit dans le cadre de la stratégie tracée par la Radio algérienne pour la signature de conventions avec différentes entreprises et institutions étatiques et se positionne comme un partenaire médiatique efficace dans l'accompagnement de toutes les entreprises nationales.

ETUSA

3 nouvelles lignes vers la promenade des sablettes

Dans un communiqué publié ce dimanche, l'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a annoncé le renforcement, dès aujourd'hui, de ses navettes bus en direction de la promenade des Sablettes.

Ainsi, de nouvelles navettes sont prévues vers ce lieu de loisir à partir de la Place du 1er mai, Bachdjerah et la Place des Martyrs.

ALERTE MÉTÉO

Des températures caniculaires lundi et mardi sur trois wilayas du sud du pays

Des températures caniculaires pouvant atteindre les 49 degrés Celsius affecteront, lundi et mardi, les wilayas de Biskra, El M'Ghair et le Nord d'El Oued, a annoncé dimanche l'Office national de la météorologie dans un bulletin météorologique spécial (BMS).

Placé en vigilance "orange", le BMS précise que les températures maximales prévues peuvent atteindre les 49 C, alors que les températures minimales oscilleront entre 36 C et 39 C.

Le BMS canicule émis samedi reste en vigueur, selon la même source.

ACADÉMIE MILITAIRE DE CHERCHELL

Tebboune préside la cérémonie de sortie de promotions

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé dimanche à l'Académie militaire de Cherchell "Houari-Boumediene", la cérémonie annuelle de sortie de promotions (2022-2023). La cérémonie de sortie de promotions des différents établissements de formation de l'Armée nationale populaire (ANP) au titre de l'année 2022-2023 a débuté par l'accueil du président de la République par le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'ANP, avant d'écouter l'hymne national. Par la suite, le président de la République a passé en revue un détachement militaire qui lui a rendu les honneurs à l'entrée de l'Académie.



L'ouverture de la cérémonie a été marquée par le survol d'un escadron de six avions de formation qui a décoré le ciel de l'académie aux couleurs nationales, avant qu'une formation de six hélicoptères ne rende les honneurs au président de la République.

Le président de la République

a donné son approbation pour baptiser les promotions sortantes du nom du défunt moudjahid, le colonel Mohamed Salah Yahiaoui. Par la suite, différentes parades englobant des exhibitions militaires et sportives ont été exécutées par différentes formations de l'ANP.

Dans son allocution d'ouverture, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a salué "la supervision personnelle du président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, de la cérémonie de sortie de promotions à l'Académie militaire de Cherchell, épine dorsale du système de formation de l'ANP".

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha a salué l'intérêt particulier accordé à l'Académie, à l'instar des différentes autres écoles de formation de l'ANP, "à travers la garantie de toutes les conditions et moyens humains et matériels, permettant de concrétiser la stratégie de modernisation et de professionnalisation de l'institution militaire".

SAÏD CHANEGRIHA À L'ACADÉMIE DE CHERCHELL

« L'Algérie a réalisé de succès diplomatiques importants »

Le général de corps d'armée Saïd Chanegriha a prononcé, hier un discours à la cérémonie de sortie des promotions 2022/2023 de l'Académie militaire de Cherchell. Il a saisi cette occasion pour rendre un hommage au président de la République, chef suprême des forces armées.

«Grâce au Président de la République, et aux fils fidèles de la République, nous avons réussi à relancer le projet de la réédification ». Ce qui a conduit, a-t-il soutenu, au renforcement de notre souveraineté, aux plans économique, technologique et du savoir.

« Cette année, l'Algérie a réalisé des succès diplomatiques importants. Grâce à la politique du président Tebboune, elle a pu

consolider la coopération avec de nombreux pays frères. Elle a souligné la centralité de son rôle sur la scène internationale et sa contribution à la préservation de la sécurité et de la paix dans le monde » a rappelé le chef de l'Etat-major de l'ANP.

Il a poursuivi en assurant que « l'armée, sous la conduite du président de la République, œuvre à être en diapason avec ces réussites. Elle franchit des pas de géant dans son développement et sa modernisation (...). La dynamique que connaît le pays est une source d'émulation pour notre armée, qui aspire à atteindre de hauts niveaux de puissance et de capacités opérationnelles afin d'obtenir des résultats qualitatifs dans la lutte contre les résidus du terrorisme, contre le crime organisé et le

narcotrafic drogue et les hallucinogènes. Il a cité pour exemples les exercices tactiques, effectués à toute heure de la journée et dans des conditions difficiles.

Il a évoqué aussi les résultats probants obtenus en matière de lutte contre le terrorisme et le trafic de drogue, d'armes et de munitions, ainsi que contre le crime organisé, l'immigration clandestine, l'orpaillage illégale et le faux monnayage. Il a affirmé que c'est là le fruit des efforts déployés dans tous les domaines. « L'armée continue de développer les industries militaires, pour répondre aux besoins du marché national et fournir des emplois et résorber le chômage » a-t-il conclu.

RAPPORT

La Saudi National Bank s'est vu refuser une prise de participation de 40 % dans le Credit Suisse

La Saudi National Bank souhaitait augmenter sa participation dans le Credit Suisse de 9,88 % à environ 40 %, mais en a été empêchée par le régulateur suisse FINMA, a rapporté le journal Blick dimanche.

Alors que la deuxième banque suisse était au bord de l'effondrement, UBS a accepté de racheter Credit Suisse pour un prix dérisoire de trois milliards de francs suisses (3,4 milliards de dollars) le 19 mars, dans le cadre d'un sauvetage orchestré par les autorités suisses.

La FINMA doit donner son accord pour qu'un investisseur étranger prenne une participation de plus de 10 % dans une grande banque suisse.

Les raisons pour lesquelles la FINMA s'est opposée à cette opération, qui aurait permis à la Saudi National Bank, qui était déjà le principal actionnaire du Credit Suisse, d'injecter 5 milliards de dollars dans la banque, n'étaient pas claires, a rapporté le journal suisse Blick, sans identifier ses sources.

Le Credit Suisse s'est refusé à tout commentaire. La FINMA et la Saudi National Bank n'étaient pas immédiatement disponibles pour des commentaires.

UBS a achevé le mois dernier le rachat d'urgence du Credit Suisse,

créant ainsi un géant suisse de la banque et de la gestion de patrimoine avec un bilan de 1,6 trillion de dollars et supervisant plus de 5 trillions de dollars d'actifs.

L'opération a permis de convertir la participation de la Saudi National Bank dans le Credit Suisse en une participation de seulement 0,5 % dans UBS.

UNION EUROPÉENNE

Signature d'un accord de libre-échange avec la Nouvelle-Zélande

Cet accord devrait entraîner une hausse des échanges bilatéraux d'environ 30% sur la prochaine décennie.

Bruxelles et Wellington ont signé dimanche un traité de libre-échange, assorti de clauses environnementales et sociales strictes. Selon l'Union européenne, cet accord devrait entraîner une hausse des échanges bilatéraux d'environ 30% sur la prochaine décennie. L'accord-cadre avait été conclu au mois de juin 2022 après quatre années d'intenses négociations. Il s'agit du premier accord commercial dit de «nouvelle génération» signé par Bruxelles et assorti d'un volet «développement durable». Cet accord «avec des engagements sociaux et climatiques sans précédent favorise une croissance juste et verte tout en renforçant la sécurité économique de l'Europe», s'est félicitée la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen. «La Nouvelle-Zélande est un partenaire clé pour nous dans la région Indo-Pacifique et cet accord de libre-échange nous rapprochera encore un peu plus» a-t-elle ajouté.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ORGANISATIONS DES DONNEURS DE SANG

L'Algérien Abdelmalek Sayah élu président

L'Algérien Abdelmalek Sayah a été élu au poste de président de la Fédération internationale des organisations des donneurs de sang lors de l'assemblée générale électorale qui s'est tenue ce dimanche dans la capitale italienne, Rome, indique un communiqué de la Fédération algérienne des donneurs de sang.

M.Sayah a occupé le poste de Secrétaire général de la Fédération internationale de 2017 à 2023. Il devient le premier arabe et africain à être élu à ce poste depuis la création de la Fédération internationale des organisations des donneurs de sang le 4 décembre 1955, précise la même source.